



**Meix-devant-Virton**







MA COMMUNE – ANNUAIRE	4
MA COMMUNE – DU CÔTÉ DE NOTRE PATRIMOINE	6
Un peu d'histoire sur nos villages	6
Histoire des usoirs	7
INFORMATIONS UTILES	8
Mon dossier	8
La carte d'identité/Le passeport	8
Obtenir son casier judiciaire via My e-box.be	8
Euthanasie	8
LES FINANCES	9
Qu'est-ce qu'un budget ?	9
ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX	10
Travaux et investissements réalisés, en cours	10
LE CPAS	15
Fonds mazout de chauffage toujours d'actualité	15
Le service du taxi social	15
Le repassage est une corvée ? Besoin d'une laverie automatique ?	15
DU CÔTÉ DE NOS ÉCOLES	16
La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires annuels	16
Programme européen Lait, Fruits et Légumes à l'école – Progécole	16
L'ACCUEIL DE L'ENFANCE	20
Plaine communale des vacances été 2022	20
Tu as 16 ans et devenir animateur/trice te tente ?	21
ATL – Recherche d'encadrant-e-s – Proposition de bénévolat	21
VIE CULTURELLE, SOCIALE ET SPORTIVE	22
Des nouvelles du club de pétanque – PC la Méchoise	22
Club d'escrime gaumais asbl	24
Le cercle horticole	25
Des nouvelles du jumelage avec la Ville de Guérigny	26
La Croix-Rouge de Belgique à la recherche de bénévoles	27
Sax' en Gaume	27
Meix'Art	28
L'Épicentre fête ses 15 ans, rejoignez-nous le samedi 27 août !	29
Asbl Solidairement	30
LES AÎNÉS	31
CCCA – Conseil consultatif communal des aînés	31
Quelques actions et/ou projets à destination de nos aînés	31
SÉCURITÉ	32
Vitesse sur nos routes – Résultats pour l'année 2021	32
On flashe aussi dans ma rue – Rapport 2019-2020	34
VOS REPRÉSENTANTS COMMUNAUX	35

Notre commune a subi de plein fouet **l'épidémie de la PPA** (peste porcine africaine), avec comme conséquence, des pertes économiques importantes (ventes de bois supprimées, loyers de chasse revus à la baisse, ...). Et si cela ne suffisait pas, nous avons dû également faire face à **l'épidémie de scolytes dans nos forêts**, nous obligeant à l'exploitation prématurée des bois.

**La Covid 19** s'est installée et a chamboulé nos vies. Les chiffres du coronavirus étaient toujours au centre des préoccupations en ce début d'année. Un nouveau variant a fait son apparition fin 2021 et a contrarié nos projets.

On aurait pu penser que l'arrivée de 2022 nous permettrait d'être plus optimiste. Malheureusement, non, il y a eu **les inondations, les tempêtes, ... et l'invasion russe en Ukraine** le 24 février 2022, mettant la stabilité du monde en danger, tout cela imposé par la folie d'un dictateur dont on peut craindre le pire avec ses menaces nucléaires.

L'Histoire se réécrit, et pourtant, après la Seconde Guerre mondiale, n'avait-on pas dit : « plus jamais ça » ?

Saluons en tout cas, le courage des combattants ukrainiens qui luttent pour défendre leur liberté, le courage de ce peuple d'Ukraine qui souffre dans son cœur et sa chair et a choisi de s'exiler, abandonnant tout, afin de fuir les horreurs de la guerre.

**Un grand merci à vous tous pour votre générosité** et pour vos dons en vivres que « Solidarity for Ukraine Arlon » s'est chargée de transporter vers l'Ukraine.

Nous avons, quant à nous, fait en sorte de respecter notre ligne de conduite afin de maintenir une certaine stabilité des finances communales tout en répondant dans la mesure du possible, aux besoins et au bien-être des citoyens.

Tout cela nous incite à rester solidaires et à continuer à prendre soin les uns des autres.

Puisse notre vision de l'avenir être porteuse d'espoir en faisant preuve d'optimisme, de confiance et de prudence.

*Colette Andrianne, Echevine*



**« Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui. »**

(Proverbe chinois)

## SERVICES ADMINISTRATIFS

Administration communale  
Rue de Géroville, 5  
6769 Meix-devant-Virton  
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51  
FAX : 063/58 18 72



### Jours et Heures d'ouverture :

Tous les matins du lundi au vendredi  
de 9 h à 11 h 30  
Les après-midi : des lundi, mercredi  
et vendredi de 14 h à 16 h  
Permanence : le jeudi de 17 h à 19 h

### Directrice générale

**Madame Nathalie BOLIS**

nathalie.bolis@meix-devant-virton.be

### Directrice financière

**Madame Nadine DENIS**

nadine.denis@meix-devant-virton.be

### Employés d'administration

**Madame Prescillia BAWIN**

prescillia.bawin@meix-devant-virton.be

**Monsieur Olivier BOUCHAT**

olivier.bouchat@meix-devant-virton.be

**Madame Chantal BUYSSE**

chantale.buysse@meix-devant-virton.be

**Madame Annick DELIGNERE**

annick.delignere@meix-devant-virton.be

**Monsieur Karl GOFFINET**

karl.goffinet@meix-devant-virton.be

**Madame Elodie MEURISSE**

elodie.meurisse@meix-devant-virton.be

**Madame Cathy PERIN**

cathy.perin@meix-devant-virton.be

## SERVICE OUVRIER

Atelier communal, rue de Launoy, 36  
6769 Meix-devant-Virton  
TÉLÉPHONE : 063/58 14 81  
GSM : 0496/62 12 70

### Chef des travaux

**Monsieur Alain GEORGES**

### Fontainier

**Monsieur Gérard CHAMPENOIS**

### Ouvriers polyvalents

**Monsieur Jean-Yves ANDRIANNE**

**Monsieur Daniel CATOT**

**Monsieur Yves CHEVALIER**

**Monsieur Cédric CONSTANTIN**

**Monsieur Jean-Luc COURTOIS**

**Monsieur Fabian DEBBAUT**

**Monsieur Christopher KIM**

**Monsieur Jean-Marie PETREMENT**

**Monsieur Gilles TRIBOLET**

### Techniciennes de surfaces

(nettoyage des bâtiments communaux)

**Madame Catherine BAZZONI**

**Madame Monique GEORGES**

**Madame Victoria GOOSSE**

**Madame Marie-Christine HENDRICK**

**Madame Carole RAYNAL**

**Madame Danielle TAILLANDIER**

## POLICE LOCALE – ZONE DE GAUME

Respect – Solidarité – Esprit de service

Rue Croix-le-Maire, 25 à 6760 VIRTON

TÉLÉPHONE : 063/60 81 30

**APPEL URGENT : 101**

**zp.gaume.virton@police.belgium.eu**

**www.police.be/5299**

### Agents de quartier

**INPP Yves DAUVIN**

## CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

(CPAS)

Rue de Gérouville, 5  
6769 Meix-devant-Virton  
TÉLÉPHONE : 063/58 15 52  
FAX : 063/58 18 72



### PERMANENCES

#### Service social

les lundi, mardi et jeudi de 9 h à 11 h  
le mercredi de 14 h à 16 h

#### Service de médiation de dettes

le jeudi de 14 h à 16 h

### Directeur général

Monsieur Nicolas SCHILTZ

nicolas.schiltz@meix-devant-virton.be

### Directeur financier

Monsieur Philippe DEKOKER

philippe.dekoker@messancy.be

### Employée administrative

Ana APETROAIE

ana.apetroaie@meix-devant-virton.be

### Assistantes sociales

Madame Sophie DUCREUX

sophie.ducieux@meix-devant-virton.be

Madame Sentayehu PRESCIUTTI

sentayehu.presciutti@meix-devant-virton.be

### Titres-services

(Nettoyage, lessive, repassage, ...)

Mesdames Sabrina DELPORTE, Marie-Line HAYERTZ et Sandrine SWIDERSKI

### « La bulle carrée »

Services laverie et atelier de repassage

Monsieur Pascale JACQUES

## BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Mercredi de 13 h à 18 h  
Jeudi de 13 h à 18 h  
Vendredi de 12 h à 18 h  
Samedi de 10 h à 16 h

### Bibliothécaire

Madame Coralie MALAISE

1 place du Tilleul, 6769 Gérouville  
bibliotheque.locale.gerouville@province.  
luxembourg.be

## TOURISME ET

### ANIMATION SOCIOCULTURELLE

(stages, ateliers, expositions, soutien  
aux associations, office du tourisme, ...)

Rue de Gérouville, 5  
6769 Meix-devant-Virton  
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51 (commune)  
ou 063/41 31 20 (CCRT)

### Agent communal

Monsieur Karl GOFFINET

karl.goffinet@meix-devant-virton.be

## ACCUEIL TEMPS LIBRE (extrascolaire)

Rue de Gérouville, 5  
6769 Meix-devant-Virton  
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51



Jours et Heures d'ouverture  
Lundi et mardi  
de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h  
et un jeudi sur deux  
de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h

### Coordinatrice de l'Accueil

Madame Audrey FRANÇOIS

atlmeix@gmail.com

### Accueillantes extrascolaires

Mesdames Leyla AKIN, Martine ALLARD,  
Séverine CATOT et Sandrine GATEZ

### Accueillantes temps midi (hors ATL)

Leyla AKIN, Martine ALLARD,  
Séverine CATOT, Sandrine GATEZ,  
Monique GEORGES  
et Amandine SARTELET

## AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)

Rue de Gérouville, 5 (1<sup>er</sup> étage)  
6769 Meix-devant-Virton  
GSM : 0474/36 33 93

### Agent ALE

Madame Roseline ANTOINE

alemeixdevantvirton@gmail.com



## AUTREFOIS

Non, cette photo n'a pas été mise en tête de ces quelques notes dans un souci de valorisation (ou de dévalorisation, selon le point de vue) du passé.

Elle est extraite d'un livre d'Yvan Baudson, de Sommethonne, intitulé *De Gérouville à Torgny* et sous-titré *Images de la vie d'autrefois*. Le livre a paru en 1988 chez Michel frères, à Virton ; quant à la photo, elle fait partie du fonds du Musée gaumais.

Datée de 1900, cette vue ne témoigne certes pas de l'état réel de l'habitat gaumais au tout début du XXe siècle. Elle montrerait plutôt dans quelles demeures vivaient les gens dans les siècles précédents.

Dans *La semaine sainte*, roman qui, malgré son titre, ne relève certes pas du prosélytisme religieux, Aragon raconte la fuite de Paris de Louis XVIII au moment où Napoléon rentre d'exil. (Avant les Cent jours et Waterloo.) La traversée du Nord de la France se fait dans une région qui fut célèbre pour ses filatures. Aragon y décrit la misère des gens du peuple : « Il faut voir leurs tanières, ces entassements des familles entre des murs de paille, de terre et de bois, sous le chaume qui flambe que c'est un plaisir, avec la terre battue pour sol, l'humidité, les eaux inécolables, les mares contre la maison, le purin, pas de fenêtres pour essayer d'avoir plus chaud dans la puanteur et la fumée de la tourbe... » Zola n'en dit pas davantage.

La situation ici décrite nous reporte au début du XIXe siècle plus tôt que la photo ci-dessus. Il reste que c'est ce qui se passait partout dans les campagnes. Il n'y avait que les bourgeois

ou les nobles pour pouvoir se faire construire des habitations en dur, en pierre, maisons ou châteaux.

Il ne faut pas ignorer ce que nos aïeux ont vécu, les épreuves qu'ils ont traversées. Il faut au contraire s'étonner que l'espèce humaine ait survécu à tous ces maux, à tous ces pièges de la nature, à tous ces fléaux que l'Histoire nous révèle. Au contraire, regardons ce que moins de deux siècles nous ont apporté.

Les progrès de la science, notamment ceux de la médecine avec l'hygiène : l'évacuation des eaux usées, les maisons de repos sans commune mesure avec les asiles, l'abondance des biens qui permet à chacun de se nourrir à sa faim (je sais qu'il y a encore pas mal de misères dans des pays riches), la possibilité de se vêtir décemment, de s'abriter des intempéries, du froid et des eaux. Recevoir l'eau ou l'électricité d'un geste doit rester émerveillement, la possibilité de bénéficier d'une retraite en est un autre, comme le secours aux démunis. La pension de vieillesse n'a été acquise qu'après la Seconde Guerre mondiale ; au préalable, les personnes âgées devaient épargner – quand elles le pouvaient –, craignant les dévaluations périodiques. Je ne parle pas de l'extraordinaire bond en avant fait par les moyens de communication, ni des routes (malgré les trous) ou de l'aviation. (Chacun peut compléter cette liste à son gré.)

Toutes ces améliorations relèvent plutôt de l'aspect matériel de notre vie. Le domaine moral n'est pas moins saisissant. Que l'on songe à la liberté de la presse (inexistante dans les pays à pouvoir fort), de culte (idem), de parole ; que l'on songe aux syndicats, au pouvoir judiciaire indépendant de l'exécutif, à la liberté de déplacement, à la possibilité accordée aux jeunes d'entreprendre des études. (Tout ce qui a été énuméré ici ne relève pas de l'absolu : on ne peut tout recevoir ou tout faire, et tout régime a ses faiblesses. La liberté est menacée, même dans nos pays, les formes d'esclavage n'ont pas disparu, des inégalités subsistent. De quoi justifier bien des efforts.)

En moins de deux cents ans, le monde a plus changé qu'en plusieurs siècles. Nous avons connu la révolution de l'industrie, celle de l'électricité, celle de l'atome, celle, aujourd'hui, des médias. Qu'en sera-t-il demain ? G.M.



## HISTOIRE DES USOIRS (EXTRAIT DE LA CHARTE)

**Les usoirs sont des espaces publics particuliers au sein de nos agglomérations.** Situés à l'avant de beaucoup de nos maisons, depuis la façade jusqu'à la chaussée, ils correspondent à une **bande de terrain de largeur variable** (généralement de 3 à 7 mètres) que le riverain utilise et met en valeur. Cet espace non cadastré est généralement représenté dans le prolongement même de la voirie communale, et non en tant que parcelle spécifique.



C'est un **patrimoine issu de notre passé agricole**. Caractéristiques de notre région (et des villages lorrains en général), ils donnent à la typologie de nos villages un cachet bien particulier. Nos maisons traditionnelles, généralement jointives, s'alignent en deux rangées compactes autour d'un espace communautaire plus vaste que la rue. **Dans les situations les plus caractéristiques, comme à Gérouville**, les maisons sont ouvertes sur un espace-rue aux allures de cour collective ; l'arrière des maisons étant, quant à lui, privatif. L'ouverture et la structure homogène que les usoirs confèrent aux villages sont de véritables atouts pour la beauté de nos paysages, mais aussi pour la vie communautaire et les relations entre habitants. L'usage des usoirs, à l'instar de la société rurale dans son ensemble, a considérablement évolué. Les usoirs étaient jadis intimement liés aux activités développées dans les villages, et particulièrement à la vie agricole alors prédominante.

### Un droit d'usage coutumier.

Juridiquement, le statut des usoirs est particulier : il s'agit généralement d'une propriété communale, relevant du **domaine public** de la commune, mais **un droit d'usage est concédé au propriétaire riverain**. Ce régime juridique trouve sa source dans l'usage (les usages locaux à caractère agricole) et dans les règles coutumières. Les usoirs servent ainsi aux besoins des riverains, propriétaires d'immeubles attenants immédiatement aux usoirs. De manière générale, **les droits des**

**riverains à l'utilisation des usoirs sont limités à l'utilisation de leur surface.** Il va de soi que la Commune puisse se réapproprier ces espaces pour des motifs d'intérêt général (salubrité, sécurité publique, projet d'aménagement global...).

### Peut-on l'aménager ?

L'aménagement ou la réfection de l'usoir concerne principalement la Commune puisqu'elle en est souvent propriétaire et gestionnaire : La Commune peut réaliser elle-même des aménagements ou des travaux d'intérêt général sur ces espaces (exemple : maintenance des réseaux souterrains, aménagement d'un cœur de village). Dans la plupart des cas, elle le fait en concertation avec les riverains.

**Tout aménagement individuel** de l'usoir est pour sa part **soumis à l'obtention d'une autorisation communale préalable**. Cette autorisation sera octroyée si la destination de l'usoir est maintenue, et selon certaines conditions à respecter, telles que l'aménagement de type réversible, respecter le droit de passage sur l'usoir (ni barrière, ni haie, ni grillage), etc.

Sans autorisation préalable, la Commune se réserve le droit d'imposer une remise en état initial de l'espace aménagé (mise en application du règlement de police).

### Diversité des usoirs.

**L'image globale du village doit primer** sur le traitement particulier des portions d'usoir. C'est pourquoi, la Commune de Meix-devant-Virton souhaite que les habitants respectent des principes d'harmonies. Cette charte et ses règles d'or se veulent une ligne de conduite générale sachant que la diversité des usoirs est grande et que les situations à l'intérieur des villages sont très contrastées.

**Cette Charte des usoirs et ses règles peuvent être consultées sur le site de la commune de Meix-devant-Virton, via le lien suivant :** <https://www.meix-devant-virton.be/loisirs/tourisme/documentation/usoirs-2016-fr.pdf>

**On peut également prendre des infos auprès du Parc Naturel de Gaume via le lien :** [https://parc-naturel-gaume.be/wp-content/uploads/JC\\_Janvier-19-MURLA-architecture-gaumaise.pdf](https://parc-naturel-gaume.be/wp-content/uploads/JC_Janvier-19-MURLA-architecture-gaumaise.pdf)



## MON DOSSIER

Cette application **permet de consulter votre dossier personnel au Registre national**, de vérifier les informations qui y sont enregistrées, signaler des erreurs, communiquer vos données de contact, connaître les organismes qui ont consulté vos données personnelles au cours des six derniers mois, télécharger ou imprimer, où que vous soyez, des certificats électroniques.

**Vous avez besoin** d'une composition de ménage, d'un certificat de résidence, d'un certificat de nationalité, d'un certificat de vie, d'un certificat de cohabitation légale, **rendez-vous sur :**

<https://mondossier.rrn.fgov.be/>.

**C'est gratuit et accessible 24h/24h.**

## LA CARTE D'IDENTITÉ/LE PASSEPORT

**Attention : Vous avez des projets de voyage ? Vérifiez la validité** de votre carte d'identité et/ou de votre passeport !

Pour voyager à l'étranger, vous devez être en possession de documents de voyage officiels. **Pensez-y à temps !** Mieux vaut être prévoyant pour éviter les soucis !

**La carte d'identité** suffit pour certains pays ou régions, mais d'autres exigent **un passeport, avec visa ou non**, ainsi qu'un **certificat de vaccination**.

**À partir de l'âge de 12 ans**, la carte d'identité électronique (eID) **sert de document de voyage** dans une série de pays. **Les enfants de moins de 12 ans** doivent disposer de documents officiels pour voyager en dehors de Belgique : **soit la Kids-ID, soit un passeport**, documents à demander à l'administration communale. En outre, une **autorisation parentale écrite** pourra s'avérer nécessaire si l'enfant voyage seul ou seulement avec un de ses parents.



## OBTENIR SON CASIER JUDICIAIRE VIA MY E-BOX.BE

**My e-box** = interface sécurisée qui **permet de consulter et de gérer les documents** mis à disposition par les institutions publiques et par les organismes avec une mission de service public dans my e-box.

**Les organisations suivantes** envoient des messages et des documents à eBox : les Services publics fédéraux, les institutions publiques de sécurité sociale ou les institutions coopérantes de sécurité sociale, le Service public de Wallonie, les Provinces, les villes, **les communes** et les sociétés intercommunales, l'Organisations ayant une mission au sein du système judiciaire, les Institutions appartenant au secteur de la santé, etc.

**Depuis le 15 décembre 2021**, le citoyen a la **possibilité de demander la transmission de son extrait de casier judiciaire vers une e-box**, sauf en ce qui concerne le modèle 2 qui sera d'office remis à l'intéressé au guichet. Le service population de la commune génère alors l'extrait et le citoyen peut se rendre sur le site : <https://myebox.be/> et sélectionner « Ouvrir my e-box ». Après son identification via la carte d'identité électronique, itsme, ou une identité numérique, il retrouvera alors ses extraits de casier judiciaire délivrés les six derniers mois.

## EUTHANASIE

**La déclaration anticipée** en matière d'euthanasie se fait au départ d'un formulaire conforme au modèle annexé à l'arrêté royal du 2 avril 2003, disponible au service de l'Etat Civil et de la Population. La demande peut être faite par la personne concernée ou, en cas d'incapacité attestée par un certificat médical, par la personne qui a complété la déclaration à sa place. La durée de validité de la déclaration anticipée d'euthanasie est illimitée mais peut être modifiée ou retirée à tout moment.

**Pour plus d'informations :** [www.health.belgium.be/fr/sante/prenez-soin-de-vous/debut-et-fin-de-vie/euthanasie](http://www.health.belgium.be/fr/sante/prenez-soin-de-vous/debut-et-fin-de-vie/euthanasie)



# LES FINANCES COMMUNALES

Dans le bulletin de décembre 2021, quelques notions étaient données pour expliquer le fonctionnement d'une commune au niveau des finances. On le sait, les communes puisent leurs moyens financiers à diverses sources. Ces moyens représentent des montants relativement importants, heureusement, car les dépenses sont conséquentes et les communes ont l'obligation de respecter l'équilibre budgétaire.

## QU'EST-CE QU'UN BUDGET ?

Le budget est élaboré chaque année. Il est voté et approuvé par le conseil communal pour le 31 décembre. C'est un **acte politique** par lequel le conseil communal établit des prévisions de recettes et de dépenses pour l'année qui suit, et aussi précis et complet soit-il, **le budget n'est jamais qu'une prévision**. Il est l'affectation de moyens financiers destinés à couvrir non seulement les dépenses récurrentes et obligatoires (fonctionnement, personnel, dotation au CPAS et aux Fabrique d'églises, dette, etc.) mais aussi à financer des projets déterminés par les décisions prises en conseil communal. Il est préparé par le collège communal, avec l'aide de l'administration (*merci aux agents communaux pour leur compétence et leur aide précieuse*). Sa confection doit respecter des règles très précises, telles que l'annualité, l'universalité (toutes les recettes et toutes les dépenses doivent y figurer), la spécificité (*les recettes et dépenses doivent être précisément listées*) et la publicité.

Par le vote du budget, le conseil communal donne mandat au collège pour engager les dépenses et percevoir les recettes prévues. Il revient au directeur financier d'encaisser toutes les sommes dues à la commune.

**Les budgets 2022 de la commune de Meix-devant-Virton sont à l'équilibre tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire.** Ils ont été établis en essayant autant que possible, de rester le plus proche de la réalité et dans une optique de gestion « en bon père de famille ». On peut considérer que la **situation reste stable** pour notre commune, si on la compare aux résultats de 2021, ce, d'autant plus que nous avons pu de nouveau alimenter le fonds de réserves extraordinaires que nous utilisons pour les petits investissements et achats non récurrents.

Il ne faut pas oublier les difficultés auxquelles nous avons dû faire face, ces dernières années. J'en fait déjà mention dans l'édito de ce bulletin communal. Notre commune a subi l'épidémie de la PPA (peste porcine africaine) pendant presque deux ans générant l'interdiction de circulation et d'exploitation en forêt, avec comme résultat, de grosses pertes de revenus pour la commune : les loyers des chasses ont été revus à la baisse, les ventes de bois n'ont pas pu être réalisées... La commune a également dû faire face à l'épidémie de scolytes dans les forêts, ce qui n'a pas été sans conséquence non plus sur le plan économique. Puis les années 'covid' n'ont rien arrangé.

**Pour le budget ordinaire 2022**, nous partons avec un boni aux exercices antérieurs de 153.576,68 €

À l'exercice propre, des recettes sont prévues pour 5.014.730,87 € et des dépenses pour un montant de 4.873.784,72 €, ce qui nous donne un BONI de 140.946,15 €. Après avoir ajouté les dépenses et recettes des exercices antérieurs, et effectué un transfert au fonds de réserves extraordinaire, nous obtenons un **BONI global de 139.267,82 €**.



Les frais de transfert dont il est fait mention ci-avant et dans le graphique 'dépenses', sont les interventions communales dans les budgets des zones de secours (pompiers), de police, le CPAS, le culte (fabriques d'églises), les subsides aux groupements, etc. Ils se chiffrent pour 2022 à 946.918 €, en légère augmentation par rapport à 2021 (933.751,00 €).

Pour 2022, les dépenses de dette sont estimées à 578.922,95 €. Elles tiennent compte des nouveaux emprunts prévus au budget extraordinaire (1.660.000,00 €).

L'objectif de respecter les balises que nous nous étions fixées ces dernières années est respecté. La charge de la dette pour 2022 devrait atteindre 11,88% de nos recettes propres, si tous les emprunts prévus sont souscrits. On était à 11,20% en 2021. L'emprunt relatif au projet de l'Atelier rural (site Elgey) devrait ne pas être souscrit en totalité en 2022. Son coût devrait être couvert par la suite, via les loyers des locataires des lieux.

Les graphiques ci-contre montrent le pourcentage des différentes recettes et dépenses de l'exercice courant.

**Pour le budget extraordinaire 2022**, à l'exercice propre, des recettes sont à prévoir pour 3.566.304,85 € contre des dépenses pour 4.309.131,42 €. On y ajoute des dépenses à prévoir sur les exercices antérieurs pour un montant de 227.500,00 € (= *adaptation de crédits pour des dossiers en cours*).

Des **emprunts** doivent financer une partie de la part communale des dossiers tels que l'aménagement du site Elgey, la création d'une maison de village à Robelmont et l'itinéraire inter-villages pour un montant total de 1.660.000,00 €.

**Des subsides** sont attendus pour un total de 1.906.304,85 €.

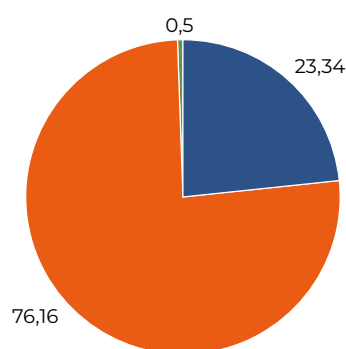
Le prélèvement au **fonds de réserves extraordinaire** de 970.326,57 € finance principalement les investissements non subventionnés (hormis la rénovation de la croix de Justice – projet 2022015, l'achat de nichoirs – projet 20220018 et la réhabilitation du sen-

tier de tram à Gérouville – projet 20220019), et nous permet de clôturer le budget extraordinaire global en équilibre avec un total de recettes et de dépenses d'un montant de 4.536.631,42 €.

La politique communale sera de poursuivre une ligne d'investissement répondant aux besoins et au bien-être des concitoyens en fonction des opportunités de subsidiation et de nos moyens financiers disponibles.

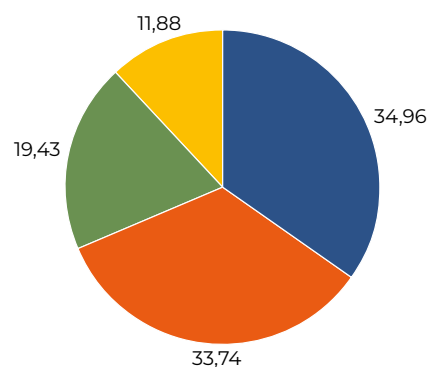
Colette Andrianne, échevine.

### Budget ordinaire 2022



- Recettes de prestations
- Recettes de transferts
- Recettes de dette

### Budget ordinaire 2022



- Dépenses de personnel
- Dépenses de fonctionnement
- Dépenses de transfert
- Dépenses de dette

*Recettes de prestations = loyers, ventes de bois, ventes d'eau, etc.*

*Recettes de transferts = fonds des communes, fiscalité (IPP, PI, ...), etc.*

# LES TRAVAUX

## TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

### Analyse de la qualité de l'eau de distribution

Le marché groupé relatif à l'analyse de la qualité de l'eau de distribution regroupant les communes de Musson, Meix-devant-Virton, Virton et Saint-Léger, a été renouvelé pour 2022 et a été attribué à la société INASEP.

### Transformation d'une grange en maison médicale et en duplex – Projet 20190019

Adjudicataire : SPRL ENTREPRISES HOMEL FRERES à Chiny. Montant de commande après avenants : 407.814,50 €. Subsidés du SPW DGO3 à NAMUR (montant promis : 200.000,00 € pour le marché complet) et de la PROVINCE DE LUXEMBOURG, à ARLON (montant promis : 25.000,00 € pour le marché complet). Début des travaux : 10 février 2020. Réception provisoire : 10 septembre 2021. Le décompte final a été approuvé pour un montant de 421.553,77 € HTVA.

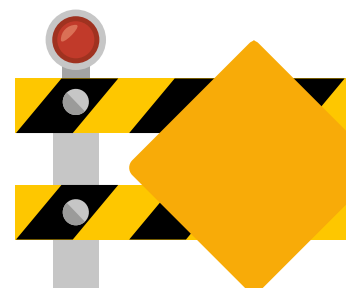
### Fleurissement de la Commune 2022

Montant estimé de ce marché : 11.536,30 € TVAC. Une seule offre a été réceptionnée. Le marché a été attribué à l'entreprise ROZET à Meix-devant-Virton pour le montant d'offre contrôlé de 9.844,95 € TVAC.

## TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS EN COURS

### PIC 2019-2021 – Entretien de la voirie Meix-devant-Virton – Lahage – Projet 20190026

La conception du marché a été confiée aux Services Provinciaux Techniques, à ARLON. Montant estimé du marché : 104.302,00 € TVAC. Marché des travaux attribué à la SA SOCOGETRA SA, à Awenne, pour le montant de 90.452,34 € TVAC. Suite à l'augmentation du prix des fournitures, conséquence de la guerre en Ukraine, certains montants devront être réajustés à la hausse pour un total d'environ 8.000 € + TVA.





### **PIC 2019-2021 – Collecteur et égouttage du village de Sommethonne – Marché de Travaux – Désignation de l'adjudicataire**

Les travaux pour la réalisation d'un collecteur et une réfection de l'égouttage du village de Sommethonne envisagés par l'AIVE et financés par la SPGE sont repris dans le cadre du Plan d'Investissement Communal (PIC 2019-2021). Ces travaux concernent une partie collecte (construction d'un collecteur longeant la Thonne et d'un collecteur rue Charbeau) et une partie égouttage (extension et/ou remplacement de canalisations à divers endroits des rues Charbeau et Bousseriez). Ils permettront l'acheminement des eaux usées vers la future station d'épuration de Sommethonne. Pouvoir adjudicataire : IDELUX Eau. Montant total estimé des travaux : 1.299.220,25 € HTVA. Adjudicataire : SA Lambert frères à Bastogne pour le montant de 1.264.558,17 € HTVA à charge de la SPGE, dont 788.875,81 € HTVA pour la partie collecte et 475.682,36 € HTVA pour la partie égouttage avec financement de la part communale par la souscription de parts bénéficiaires (soit 199.786,59 € HTVA).

### **Réhabilitation de l'ancienne emprise du tram en sentier pédestre et cyclable à Gérouville – Projet 20220019**

Montant estimé de ce marché : 12.000,00 € HTVA. Financement sur fonds propres. La procédure lancée en vue de la désignation d'un opérateur a eu lieu le 9 mai. L'entreprise adjudicataire est la société LUXGREEN de Neuchâteau au montant de 11.495,00 € TVAC. Début des travaux au plus vite suivant disponibilité de l'entreprise.

### **Restauration de la Croix de Justice de Meix-devant-Virton – Projet 20220015**

Montant estimé de ce marché : 21.538,00 €, TVAC. Conditions du marché approuvées par le conseil communal le 26 octobre 2021. La procédure a été lancée. Nous n'avons pas reçu d'offre lors du premier appel. Un seul soumissionnaire a donné suite au deuxième appel : l'entreprise Atelier PIERRE CARRE de Witry pour un montant de 24.683,40 €. Le financement de cette dépense devrait s'effectuer par fonds propres et subsides. Le dossier subside semble toutefois poser problème. Le dossier est donc en attente de finalisation.

### **Entretien et curage préventif du réseau d'égouttage – Commande d'exécution pour 2022**

Dans le cadre de la convention du 31 août 2021 relative aux modalités d'exécution des missions confiées à IDELUX Eau concernant l'entretien et le curage préventifs des réseaux d'égouttage du territoire communal et suite à la proposition d'IDELUX Eau, il est prévu d'effectuer un curage et une inspection du village de Limes. Montant estimatif : 15.132,56 €.

### **Accord cadre relatif à la désignation d'un prestataire de services pour le prélèvement et l'analyse des terres (Décret Walterre)**

L'arrêté du Gouvernement wallon du 5 juillet 2018 relatif à la gestion et à la traçabilité des terres est entré en vigueur le 1er mai 2020. Il régit la gestion et l'utilisation des terres sur le territoire wallon. Les mouvements de terres bénéficient dorénavant d'une traçabilité, assurée par l'asbl Walterre. L'objectif est d'assurer **la traçabilité des terres** pour permettre leur valorisation et leur recyclabilité.

Concrètement : avant toute excavation **de terre**, et si la quantité de **terres** à évacuer est supérieure à 400 m<sup>3</sup> et/ou si la parcelle d'où provient la **terre** est reprise en couleur pêche ou lavande dans la Banque de Données de l'Etat des Sols (BDES), un certificat de contrôle qualité des **terres** doit être obtenu.

C'est pour répondre aux dispositions de cet arrêté que la commune a dû lancer ce marché, estimé à 66.162,80 € TVAC. Conditions du marché approuvées par le conseil communal le 21 février 2022. La procédure est lancée en vue de la désignation d'un opérateur. Un seul adjudicataire, en la personne de la Société ABESIM de Bierges au montant de 40.135,70 €. Ce dossier ne sera mis en œuvre qu'en fonction de la nécessité de recourir à ce travail d'analyse.

### **Remplacement urgent du débitmètre du château d'eau de Gérouville – Projet 2022001**

Montant estimé de ce marché : 1.900,83 € HTVA. Marché attribué à la SA EXELIO de Sprimont pour le montant d'offre contrôlé de 1.695,07 € HTVA. Financement sur fonds propres.

### **Aménagement d'un piétonnier et d'un trottoir rue Guinguettes à Sommethonne – Projet 20190026**

Auteur de projet : STP à ETALLE. Marché attribué à la SA LUXGREEN à NEUFCHA-TEAU pour le montant de commande de 307.414,60 € TVAC. Date de commencement des travaux : 13 décembre 2021. Financement en partie par des subsides promis par la DGO1.76 – Infrastructures Subsidiées, à NAMUR. Ici aussi des problèmes de coûts à cause de la situation mondiale. Des augmentations non prévues en perspective !

### **Remplacement du revêtement lino de l'école de Robelmont – Projet 20210014**

Le marché est attribué à la SA B.R.G. à Virton pour le montant d'offre contrôlé de 28.232,15 € TVAC. L'ordre de commencer les travaux a été donné pour le 4 juillet 2022.

### **Réparation du pont du Lanframba, route de Croix-Rouge – Projet 20220027**

Montant estimé du marché : 6.377,79 € TVAC. L'entreprise TRAGESOM de Ruelle est la seule à avoir remis offre, au montant de 6963,85 €. Début des travaux rapidement. Cette dépense sera financée par fonds propres.

### **Aménagement de zones d'immersion temporaire à Meix-devant-Virton – Projet 20190024**

Conception du dossier confiée à la SPRL JML LACASSE MONFORT SC à Lierneux. Montant estimé du marché : 406.670,11 € TVAC. L'ouverture des soumissions a eu lieu. Quatre soumissionnaires ont remis offre, dont la firme ROBERTY de Vaux Chavanne, au montant de 530.061,07 € TVAC. Cette dépense sera financée par un subside conséquent de la Région Wallone (80%) et un subside dit PGRI de la Minsitre TELLIER, d'un montant de 107.056,15 €, le surplus (hausse des coûts) sur fonds propres.

### **Aménagement Lavoir Limes – Projet 20130027**

Conception du dossier confiée à FOLK ARCHITECTURE, à ETALLE. Montant estimé de ce marché : 79.916,51 € TVAC. L'ouverture des soumission donne comme résultat,

110.386,39 € TVAC pour l'entreprise HOMMEL FRERES de Valansart. Cette dépense sera financée par fonds propres.

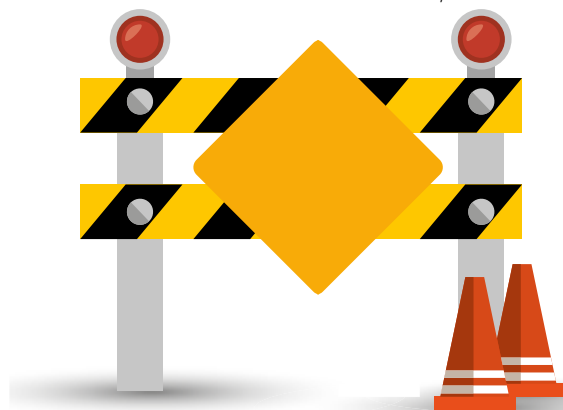
### **Lot M11 : Rénovation du château d'eau de Gérouville – Projet 20150034**

Conception du marché confiée à IDELUX EAU, à Arlon. Montant estimé du marché : 180.435,00€ HTVA. Attribution du marché à l'entreprise, seule ayant remis offre : Société Homel Frères, à Jamoigne, pour le montant de 200.200,98 € HTVA. L'ordre de commencement a été donné à l'adjudicataire pour le 19 avril 2022. Il est tenu de terminer les travaux dans un délai de 80 jours ouvrables. De gros problèmes ont été décelés sur la structure du bâtiment, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Actuellement avec les avenants acceptés, le montant total des travaux s'élève à 245.497,14 €. Ce n'est probablement pas le dernier avenant, d'autres surprises sont à prévoir.

### **PCDR – Construction et aménagement de la maison de village de Robelmont – Projet 20180026**

Le projet consiste en la création d'une maison de village, sur le site de l'actuelle maison Marmoy-Goffinet, destinée aux habitants de Robelmont. L'objectif est de créer un espace polyvalent et adapté aux besoins des habitants et des associations pour y développer diverses activités. Les travaux consistent tout d'abord à démolir un bâtiment communal existant, la maison Marmoy-Goffinet, située au centre du village de Robelmont, ensuite de construire un nouveau bâtiment, mieux adapté, plus performant, moins énergivore) et peu gênant pour le voisinage (travail sur l'acoustique). L'accessibilité par les personnes à mobilité réduite sera également prise en compte.

Conception du dossier par l'Association momentanée Architectes Associés – Techniques Générales et Infrastructures,



à Liège. Montant estimé du marché : 928.121,61 € TVAC. Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de surveillance de chantier, confiées à IDELUX Projets publics. Subsidés attendus du SPW DGO3 Département Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, à Namur. Permis d'urbanisme octroyé par le SPW DGO4 Département Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme le 17 mai 2021. Les offres étaient attendues pour le 24 mai 2022. Une seule offre nous est parvenue avec des augmentations importantes par rapport à l'estimation (+ 28% pour la partie démolition et 44% pour la partie gros œuvre). Le financement de cette dépense était prévue par fonds propres, emprunt et subsidés. Toutefois, vu les montants élevés des soumissions actuellement et ce afin de ne pas plomber les finances communales, le Collège a proposé au Conseil de reporter cet investissement.

#### **Itinéraire inter-villages – Traversée du bois Lavaux (PIMACI 22-24) – Projet 20220034**

Montant estimé du marché pour la désignation de l'auteur de projet : 30.000,00 € TVAC.

Les offres ont été remises le 23 mai 2022. La conception du dossier a été attribuée à AGDELL à Etalle au taux d'honoraires de 4% HTVA, soit un coût estimatif de 16.204 € TVAC.

#### **PIC 2019-2021 – Réfection de la rue de Guérigny à Villers-la-Loue – Projet 20190026**

Conception du dossier par les Services Provinciaux Techniques, Square Albert 1<sup>er</sup>, 1 à 6700 ARLON.

Montant estimé du marché : 138.172,93 € TVAC. Une partie des coûts est subsidiée par le Ministère de la Région Wallonne DGO1 Département des Infrastructures subsidiées, à NAMUR (subside estimé à 85.377,60 €). La part communale sera financée par fonds propres. Attribution du marché à la SRL DAMIEN ET FILS, à BERTRIX pour le montant d'offre contrôlé de 129.075,84 € TVAC. L'ordre de commencer les travaux va être donné incessamment.

#### **Rénovation de l'ancienne Mairie/École de Gérouville en maison multi-services – Projet 20150022**

Auteur de projet : ALINEA ter. Marché attribué à COBELBA SA, à NANINNE pour le montant de commande après avenants de 1.652.155,96 € TVAC. Commencement des travaux le 14 septembre 2020. Subside promis par le SPW DGO3 à NAMUR : 959.579,73 € et par le COMMISSARIAT GENERAL AU TOURISME, à Jambes : 61.249,80 €. Approbation de l'état d'avancement 18, établi par la SA COBELBA au montant de 78.740,16 €, TVAC, le montant total de l'exécution s'élève à 1.012.938,49 €, TVAC.

*Pascal François, Bourgmestre.*



*Arrière de la future maison de village à Robelmont*



# LE CPAS

À votre service :  
Rue de Gérouville, 3  
6769 Meix-devant-Virton  
Tél. : 063/58 15 52 – Fax : 063/58 18 72  
La présidente : Madame Patricia RICHARD  
Le directeur général : Nicolas SCHILTZ  
Les assistantes sociales : Sophie DUCREUX  
et Sentayehu PRESCIUTTI



## FONDS MAZOUT DE CHAUFFAGE TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Chaque année, une **aide du Fonds Social Chauffage** permet à certains ménages de payer plus facilement leurs factures de chauffage. Si vous pensez pouvoir bénéficier du soutien du **Fonds Social Chauffage**, vous devez **vous adresser au CPAS de votre commune**, dans les 60 jours calendrier suivant la livraison. Le CPAS fera les vérifications utiles afin de savoir si vous répondez aux conditions et peut vous contacter en cas de demande de renseignements complémentaires. Il vous demandera aussi des documents et dans tous les cas **une copie de la facture** ou du bon de livraison.



## LE SERVICE DU TAXI SOCIAL

Pour plus d'information, vous pouvez contacter les assistantes sociales du CPAS : 063/58 15 52.

### Nos assistantes sociales :

Sophie DUCREUX  
sophie.ducieux@meix-devant-virton.be  
Sentayehu PRESCIUTTI  
sentayehu.presciutti@meix-devant-virton.be

## LE REPASSAGE EST UNE CORVÉE ? BESOIN D'UNE LAVERIE AUTOMATIQUE ?

**Atelier de repassage**

Lundi : 6h30-12h30  
Mardi : 9h-12h  
Mercredi : 13h-19h  
Vendredi : 15h-19h

Venez nombreux, je n'attends plus que vous!  
A l'ancien presbytère!

Le repassage est une corvée?  
Venez à l'atelier de repassage!  
**Prix démocratiques**  
**Rapide**  
**Efficace**  
**Mieux qu'à la maison!**

**La Bulle Carrée**  
Rue de Launoy, 6  
6769 Meix-devant-Virton  
infocpas@meix-devant-virton.be  
www.meix-devant-virton.be/cpas

Venez à l'atelier de repassage ! Moyennant une inscription au préalable, vous pourrez déposer votre manne de linge pendant les heures d'ouvertures. Vous récupérez votre linge parfaitement repassé par notre employée qualifiée, au maximum 72 h après votre dépôt.

**Rendez-vous à l'ancien presbytère situé rue de Launoy, 6 à Meix-devant-Virton**, où vous trouverez ces services de proximité, gérés par le CPAS de Meix-devant-Virton, ouverts à tous les habitants de Meix-devant-Virton et des communes limitrophes.

### HORAIRES

#### Pour la laverie :

lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30

(jours ouvrables)

#### Pour le repassage :

lundi : de 6 h 30 à 12 h 30

mardi de 9 h à 12 h

mercredi de 13 h à 19 h

vendredi de 15 h à 19 h

**N'hésitez pas à prendre contact pour plus de renseignements : tél. : 063/58.15.52 ou infocpas@meix-devant-virton.be ou <https://www.meix-devant-virton.be/ma-commune/social/cpas/aide-sociale/laverie-atelier-de-repassage/flyers-vf-2021.pdf>**

La maîtresse essaie tant bien que mal de faire comprendre le principe même de l'addition à l'un de ses petits élèves :

- Nino, si tu trouves une pièce d'un euro dans la poche droite de ton pantalon et un autre euro dans la poche gauche, c'est que tu as ... ?
- Le pantalon de quelqu'un d'autre, madame.

## LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ANNUELS PRENDRA EFFET DÈS LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022

Cette réforme importante est une des mesures phares du Pacte pour un Enseignement d'excellence, qui vise à renforcer la qualité de notre enseignement, de la maternelle au secondaire, au bénéfice de tous les élèves.

C'est donc une année scolaire plus régulière et plus fluide que nous entamerons, **à compter du lundi 29 août 2022.**

Tous les types et niveaux de l'enseignement obligatoire sont concernés.

**Soutenue scientifiquement par les spécialistes**, la réforme des rythmes scolaires rééquilibre le temps passé à l'école avec **une alternance de 7 semaines de cours et de 2 semaines de congé**, tout en conservant 14 semaines de vacances mieux réparties sur toute l'année. Le nombre total de jours de scolarité (entre 180 et 182) reste identique.

**Cela signifie que les élèves comme les enseignants n'ont pas plus de jours de congé. Ceux-ci étant répartis différemment.**

**La durée des vacances** d'hiver (Noël) et de printemps (Pâques) ne change pas, les vacances d'automne (Toussaint) et de détente (Carnaval) sont allongées d'une semaine et les vacances d'été sont raccourcies de deux semaines (début de l'année scolaire le dernier lundi d'août et fin le premier vendredi de juillet).

En plus de diminuer la fatigue tout au long de l'année, réduire les vacances d'été contri-

bue à amenuiser **les effets du décrochage scolaire**, observés régulièrement à la rentrée des classes du fait d'une trop longue rupture avec l'école. Les nouveaux rythmes scolaires offrent un contexte éducatif plus équitable pour les élèves.

Pour vous accompagner dans ces changements, la Fédération Wallonie-Bruxelles a développé une foire aux questions et une page sur le site « enseignement.be ».

## PROGRAMME EUROPÉEN LAIT, FRUITS ET LÉGUMES À L'ÉCOLE - PROGÉCOLE



Suite au constat d'une tendance à la baisse de la consommation de fruits et légumes frais et de produits laitiers ces dernières années et parallèlement, d'une augmentation de l'obésité, particulièrement chez les jeunes enfants plus enclins à consommer des aliments très transformés, un programme européen Lait, Fruits et Légumes à l'école (également appelé « Progécole ») a été mis en place.

**Son objectif ?** Promouvoir les bienfaits d'une alimentation saine dès le plus jeune âge et encourager les enfants à manger plus de fruits, de légumes, de lait et de produits laitiers.

**Comment ?** En finançant la **distribution gratuite** de fruits, de légumes, de lait et/ou de produits laitiers dans les écoles maternelles et primaires situées sur le territoire de la Région wallonne. Cette distribution est complétée par des activités éducatives pour permettre aux enfants de découvrir les produits locaux et de faire le lien entre l'alimentation et l'agriculture.

Le Collège a marqué son accord pour renouveler la participation des écoles communales à ce programme pour l'année scolaire prochaine.

**Label européen des langues 2019**

Ecole récompensée pour son animation « Fun to learn ».

Initiation à la langue de Shakespeare dès la 3<sup>ème</sup> primaire.

**Silence, on lit !**

La lecture dès l'accueil en maternel avec le programme « Silence, on lit ! »

**Citoyenneté et culture**

Organisation de classes de dépaysement, sorties culturelles, psychomotricité, cycle 5-8, cours de « Benjamin securiste », ...

Mais aussi

Rencontres intergénérationnelles

**Intégration du Numérique**

Lauréat

« Ecole Numérique 2017 et 2020 »

Un projet 100% numérique avec du matériel informatique de qualité.

« Marché de passionnés »

« Rituels linguis-TIC interactifs ! »

Tablettes, TBI, PC portables

**Mais aussi...**

Aménagements raisonnables

Intégration d'élèves à besoins spécifiques

Différenciation

**Autonomie**

Esprit critique

Ouverture aux autres

**Education physique**

Organisation d'un cours de natation chaque semaine dès la 4<sup>ème</sup> primaire.

**Repas et Accueil extrascolaire**

La possibilité de repas chauds à midi.

Un accueil extrascolaire organisé dès 7h le matin et jusqu'à 18h le soir.

Mercredis récréatifs dès 4 ans.

**INSCRIPTIONS**

Madame Gaëlle SCHMITZ, directrice

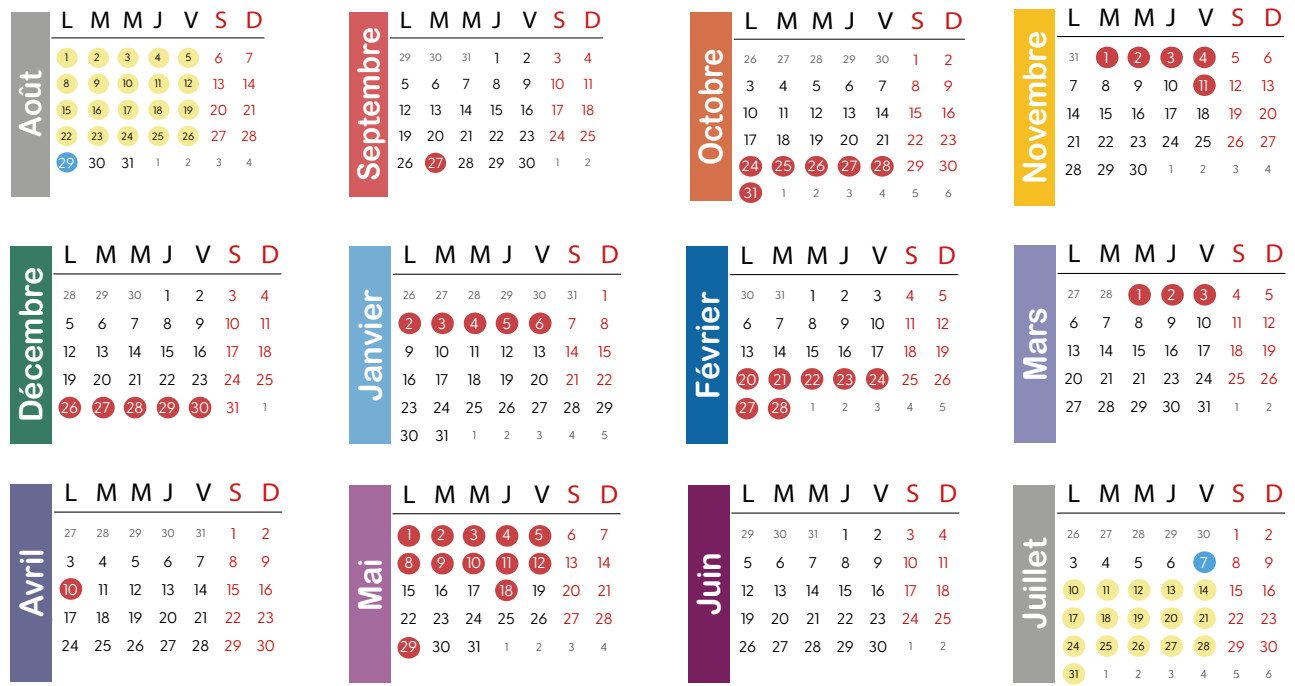
Téléphone : 0470/213229

ecolemeixdevantvirton@gmail.com

**Toute l'année scolaire jusqu'au 05 juillet**

**ET dès le 16 août 2022 sur RDV.**

# Calendrier scolaire 2022 - 2023



● Début et fin d'année scolaire     
 ● Jours de congé     
 ● Vacances d'été



## ÉPICERIE DE TERROIR

### Épicentre

Rue de Virton, 27

6769 Meix-devant-Virton

063/57.88.77

[www.facebook.com/EpicentreMeix](http://www.facebook.com/EpicentreMeix)

[ladebrouillardise@skynet.be](mailto:ladebrouillardise@skynet.be)



Épicerie coopérative.  
Alimentation générale,  
produits régionaux, bio,  
équitables.



Du lundi au samedi  
de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h  
Fermé le dimanche

## BOUCHERIES DE TERROIR

### MDViandes

Didier FELSCH

Rue des Vieux Sarts, 2

6769 Meix-devant-Virton

063/57.74.21 – 0494/87.96.27

[www.mdviandes.be](http://www.mdviandes.be) – [mdviandes@skynet.be](mailto:mdviandes@skynet.be)



Viande, charcuterie, plats  
traiteurs, pâtés gaumais,  
épicerie.



Du mardi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
Fermé le dimanche et le lundi

## Boucherie Maréchal

Vanessa MARÉCHAL

Grand-Rue, 88

6769 Gérardville

063/57.75.38

[www.facebook.com/Boucherie.marechal](http://www.facebook.com/Boucherie.marechal) – [boucherie.marechal@hotmail.be](mailto:boucherie.marechal@hotmail.be)



Viande, charcuterie, plats  
traiteurs, épicerie.



Du mardi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Le samedi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
Fermé le dimanche et le lundi

## Ferme de Rosière

André KETTEL

Rue de la Source, 119

6769 Houdrigny

0471/88.13.91

[www.lafermederosiere.be](http://www.lafermederosiere.be)  
– [fermederosiere@gmail.com](mailto:fermederosiere@gmail.com)

Viandes, charcuteries et bo-  
caux traiteurs de la produc-  
tion bio maison : viandes  
rouges, saucisson, rillettes,  
sauce bolognaise, ...) ainsi  
que des légumes.



Le jeudi de 13 h à 19 h

Le vendredi

de 9 h à 13 h et de 16 h à 19 h  
ainsi que le samedi de 9 h à 18 h

## PRODUCTEURS LOCAUX

### Cath'Glace

Catherine GIRCOUR

Rue des Roses, 12

6769 Meix-devant-Virton

0476/45.98.50

[www.facebook.com/Cath-GlaceMeixdtVirton/](http://www.facebook.com/Cath-GlaceMeixdtVirton/)

[catherine-gircour@hotmail.com](mailto:catherine-gircour@hotmail.com)

Glaces/sorbets à base de  
purée de fruits de 90 à  
100%. Réalisation de gâ-  
teaux et bûches de Noël  
sur commande.



Le mercredi de 16 h à 18 h

Le vendredi de 17 h à 19 h

Le samedi de 16 h à 18 h 30

Le dimanche de 10 h à 11 h 30

### Ferme des petits prés

Valentin WATLET

Rue Maison Auge, 227

6769 Gérardville

0477/19.36.90

<https://www.facebook.com/fermedesptitspres>

Viande d'agneau et  
pommes de terre.

### Ferme de la Barrière

Anne PERIN

La Barrière, 105

6769 Gérardville

Magasin à la ferme

063/57.86.97 – 0495/90.10.23

Pommes de terre, fraises,  
légumes et fleurs repiquer  
en saison, plantes vivaces  
et plantes de Toussaint.



En semaine

de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h





## Ferme de Belle-Vue

Fabienne et Benoît LAPERCHE  
Ferme de Belle-Vue, 2  
6769 Robelmont  
Magasin à la ferme  
063/57.82.05

Produits locaux et régionaux : fromage, lait, beurre, crème fraîche, maquée, yaourt, crème glacée, œufs en plein air, fruits et légumes, confiture, miel, pâte, jus de pomme.



Du mardi au vendredi  
(sauf le jeudi) de 14 h à 20 h  
et le samedi de 9 h à 16 h

## Ferme du Hayon

Marc VANOVERSCHELDE  
Ferme du Hayon, 108  
6769 Sommethonne  
063/57.90.80  
www.terresduhayon.be –  
fermehayon@gmail.com

Farines issues semences paysannes, pommes de terre, huiles végétales, produits d'élevage (bovin-porc-volaille).

## Ferme Jacques-Allard

Yves JACQUES et Martine ALLARD  
Rue Basse, 6  
6769 Sommethonne  
0476/42.15.72

Pommes de terre.

## Miel Desset

Benjamin DESSET  
Grand-Rue, 88  
6769 Géroville  
Vendu à la boucherie Maréchal.



## Ferme de la Roussette & Les légumes de Pol

Jean-Marc BOQUEL et Pol BOQUEL  
Rue du Charbeau, 27  
6769 Sommethonne  
Magasin à la ferme  
063/57.60.13 – 0496/54.13.24  
www.facebook.com/ferme-  
delaroussette  
jmboquel@skynet.be

Pommes de terre, colis de viande (bleu-blanc-belge). Légumes de garde (oignons, carottes, céleri, poireaux, ...).



Le jeudi après-midi  
de 16 h à 18 h

## Rucher de Gaume

Pascal FRANCOIS  
Rue des Roses, 21  
6769 Meix-devant-Virton  
063/57.62.25 – 0473/99.89.55  
www.rucherdegaume.be  
pascal@meix-musique.be

## Miel Sampont

Michaël SAMPONT  
Rue Haute, 63  
6769 Sommethonne  
0486/56.50.52  
(sur rendez-vous)

## MONNAIE LOCALE COMPTOIRS DE CHANGE

### Épi Lorrain

Rue de Virton, 27  
6769 Meix-devant-Virton  
0472/37.08.27  
www.enepisubonsens.org  
contact@enepisubonsens.org

L'Épi Lorrain permet de payer dans plus de 130 commerces en Lorraine belge, gaumaise et française. 1 € = 1 épi.

Cette liste n'est pas exhaustive. Vous êtes producteur et vous souhaitez être référencé dans la prochaine version ? N'hésitez pas à prendre contact avec notre service communication.

## PROJETS EN COURS

### Permapunk (herboristerie) projet en cours

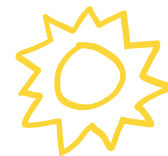
6769 Sommethonne  
0472/46.62.29  
<https://permapunk.be/>

**Coralie Deloor**  
6769 Géroville





# L'ACCUEIL DE L'ENFANCE



À votre service

**Madame Audrey François**

rue de Gérouville, 5 – 6769 Meix-dvtt-Virton  
063/57 80 51 – atlmeix@gmail.com  
Facebook : Atl Meix.

**Madame Colette Andrianne**

Echevine pour la petite enfance  
0472/210429 – colette.andrianne@skynet.be

**Temps d'accueil proposé aux enfants de 2,5 à 12 ans en dehors des périodes scolaires.**

Le service ATL de la commune comprend la coordination ATL et la mise en œuvre des temps d'accueil communaux, tel que l'accueil extrascolaire (avant/après l'école), le stage de détente (congé de détente – Carnaval), les plaines aux congés de printemps (Pâques) et durant les congés scolaires de juillet et août.

Un stage de détente a été organisé cette année du 28 février au 4 mars en collaboration avec le Centre Culturel de Rossignol-Tintigny sur le thème « Au rythme de la Nature ». Des ateliers « musique en mouvement » ont été proposés aux enfants de 4 à 12 ans (éveils musical et mouvements corporels en lien avec la nature).

Une plaine a également été proposée pendant le congé de printemps du 4 au 15 avril sur le thème « Des dinosaures à l'antiquité »

**Une autre est programmée du 4 juillet au 12 août 2022 durant laquelle des activités variées seront proposées aux enfants selon le thème de la semaine. Info et inscriptions : <https://www.meix-devant-virton.be/loisirs/enfance-et-jeunesse/plaines-de-vacances/plaine-dete>**



## PLAINE COMMUNALE DES VACANCES ÉTÉ 2022

### À destination des 4-12 ans

- > Du 04/07 au 08/07  
Top chef à la plaine
- > Du 11/07 au 15/07  
Le tour du monde en 5 jours

### À destination des Bout'Choux et des 4-12 ans

- > Du 18/07 au 22/07  
La vie au cirque
- > Du 25/07 au 29/07  
Contes et légendes
- > Du 01/08 au 05/08  
Les animaux de la forêt



### À destination des 4-12 ans

- > Du 08/08 au 12/08  
Découverte des jeux olympiques

Les enfants de 4 à 12 ans sont répartis en 3 groupes d'âge selon les inscriptions.

### Les activités en lien avec le thème de la semaine :

- > Variées (sportives, culinaires, créatives, ...)
- > 1 sortie piscine/semaine
- > 1 activité spéciale/semaine (info à venir)

### Inscriptions :

- > Bout'Choux : max. 17 enfants 2,5-3 ans/semaine (possibilité de ne participer qu'à des demi-journées)
- > 4-12 ans : max. 45 enfants/semaine

### Inscriptions ouvertes







## TU AS 16 ANS ET DEVENIR ANIMATEUR/TRICE TE TENTE ?

La commune de Meix-devant-Virton te soutient pour obtenir le brevet d'animateur/trice reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'ONE !

**Afin de faciliter l'obtention de ce brevet**, la Commune te propose une **prise en charge des frais** jusqu'à **300,00 € maximum** (pour l'entièreté du parcours de formations dont les frais peuvent varier de 140,00 € à 700,00 €), et pour autant que tu t'investisses dans un groupement ou une association qui accueille des enfants sur le territoire communal tel que l'Unité Scout de Villers-la-Loue.

De plus, celles et ceux qui auront obtenu le brevet seront favorisés dans le cadre des engagements d'animateurs(trices) étudiants(tes) durant les plaines communales.

### Comment obtenir ce soutien financier ?

La demande est à adresser au Collège communal de Meix-devant-Virton via le formulaire téléchargeable sur le site de l'Administration communale : <https://www.meix-devant-virton.be/loisirs/enfance-et-jeunesse/brevet-animateur-trice/participation-financiere-a-la-formation-visant-l'obtention-du-brevet-d'animateur-trice> ou sur demande auprès du service ATL, dont les coordonnées sont précisées ci-avant.

### Cinq bonnes raisons de suivre cette formation :

1. Rencontrer d'autres jeunes et vivre une riche expérience humaine.
2. Obtenir un brevet qualifiant et reconnu.
3. Apprendre autrement qu'à l'école et élargir ses compétences sociales.
4. Choisir ses périodes de formation.
5. Booster son CV et postuler pour un job amusant et gratifiant.

## ATL – RECHERCHE D'ENCADRANT-E-S – PROPOSITION DE BÉNÉVOLAT

Vous avez un peu de temps libre et vous souhaitez vous investir auprès des enfants ?

Différents temps et lieux d'accueil du territoire communal n'attendent que vous (accueils extrascolaires après l'école, mercredi après-midi, cantine scolaire, ...) !

### Contact :

**Service Accueil Temps libre**  
**Audrey François**  
**atlmeix@gmail.com**  
**063/57 80 51**

## DES NOUVELLES DU CLUB DE PÉTANQUE – PC LA MÉCHOISE

Les membres du club de pétanque « La Méchoise » sont heureux et fiers de vous montrer les locaux mis à leur disposition par la commune, complètement rénovés. Ils remercient la Commune pour l'aide financière précieuse qu'elle leur a apportée pour la réalisation de ces travaux.

Les bénévoles ont donné beaucoup de leur temps et de leur énergie pour agrandir leurs locaux et les rendre plus accueillants.

Les travaux consistaient en la création d'une ouverture entre le garage et la buvette dans le but d'agrandir l'espace, l'installation de nouveaux sanitaires et l'amélioration de l'aménagement du local servant de bar. Un coin cuisine a également été créé.



*Photos du bar rénové, de la salle du bar, de la nouvelle salle installée dans l'ancien garage et du coin sanitaire.*

*Ci-après le coin cuisine réalisé par nos bénévoles (grand merci à eux).*



Les nouveaux locaux ont été inaugurés en présence des personnalités communales le vendredi 20 mai 2022, autour d'un verre et de quelques amuse-bouche.





Le club est maintenant bien équipé pour accueillir les autres clubs lors des échanges et des tournois.

Le premier de cette année s'est déroulé le 10 avril 2022 avec succès. Il s'agissait d'un match en tête à tête et 64 terrains ont dû

être tracés. Les joueurs étaient répartis à trois endroits : sur les terrains du club, sur la place devant le Monument aux Morts et devant le bâtiment du service travaux de la commune. Pour l'occasion, le PC La Méchoise recevait les joueurs de tous les clubs de la province.



Les deux finalistes de ce concours, Bernard Colson et Eric Gomez du club d'Arlon arborent leur coupe avec fierté !



**À SAVOIR :** Les joueurs du club la Méchoise se réunissent tous les mercredis et vendredis dès 14 heures pour s'entraîner. Les horaires sont bien sûr adaptés en fonction de la météo.

Intéressé pour les rejoindre, cela même juste pour prendre un peu de bon temps ? Alors rendez-vous au terrain de pétanque, le mercredi ou le vendredi dès 14 heures. Vous y serez accueillis à bras ouverts.

**Contact :** Président : Michel Gillet – Tél. : 063/57 19 30  
Trésorier : André Giard – Tél. : 0473/43 95 94  
Secrétaire : Pascal François – Tél. : 0473/99 89 55



## CLUB D'ESCRIME GAUMAIS ASBL

### Horaire général des cours 2021-2022

Lieu : MEIX-DEVANT-VIRTON – Hall Sportif  
– Rue d'Avioth 2 – 6769 Meix-Devant-Virton

**Lundi** : 20 h à 22 h – Avec François-Xavier Férot.

**Mercredi** : 16 h à 17 h 30 pour **les 7 à 10 ans**, de 17 h 30 à 19 h pour **les 10 à 14 ans** et 20 h 30 à 22 h pour **les grands** – Avec Frank Apers et Matias

**Jeudi** : 17 h 30 à 19 h pour **les 7 à 14 ans mélangés** avec François-Xavier Férot et Matias

**Samedi** : 9 h 30 à 12 h – pour **tous les âges et les moniteurs en formation** – Avec François-Xavier Férot, Frank Apers, David Cylno ou un moniteur en formation.

### Leçon individuelle à la demande pour les compétiteurs.

Le club organise également **des stages pendant les vacances scolaires d'été**, chaque semaine dès le 18 juillet jusqu'au 26 août 2022.

**Pour plus d'infos** : F-X FEROT/GSM : 0479/47 27 17 ou cegaumais@gmail.com

## Club d'Escrime Gaumais Asbl

Siège social : Rue Van-Cla, 24 - 6769 Meix-devant-Virton - Salle d'entraînement : Hall polyvalent de Meix-devant-Virton  
Gsm : +32 479 47 27 17 - Email : cegaumais@gmail.com - Site : <http://cegaumais.be> - Facebook : <https://www.facebook.com/cegaumais>  
N° de l'entreprise : BE 0590 704 633

### STAGES ÉTÉ

Pour filles et garçons de 7 à 13 ans et de 14 à 18 ans  
Initiation et perfectionnement à l'épée

MEIX organisation de 5 stages de 09 à 16 heures :

- 18 au 22 juillet - Hall sportif Meix
- 25 au 29 juillet - Hall sportif Meix
- 1 au 05 août - Hall sportif Meix
- 8 au 12 août - école primaire Meix
- 22 au 26 août - école primaire Meix



Contact - Inscription :  
F-X FEROT  
GSM : +32 479 47 27 17  
cegaumais@gmail.com

Stages organisés par le Club d'Escrime Gaumais ASBL en collaboration avec François-Xavier Férot - Nicolas Luyckx - Moniteurs membres ADEPS ainsi que Frank Apers - Marcin Lizon - Marcin Poles - Moniteurs membres ADEPS et associations  
100 € la semaine - Prix du matériel compris - Nombre d'inscriptions limitées - Inscription jusqu'au 15-06-2021  
Les inscriptions sont validées lorsque l'élève a été inscrit dans le tableau de présence au moment de sa participation au stage.



**STAGE FOOT / KOH-LANTA MEIX-DEVANT-VIRTON**  
DU 1<sup>ER</sup> AU 5 AOÛT 2022

**DANS LES INSTALLATIONS DU ROC MEIX-DEVANT-VIRTON**

**POUR QUI ?**  
POUR LES ENFANTS DE 6 À 14 ANS

**HORAIRES ?**  
STAGE DE 9H À 16H  
(GARDERIE GRATUITE À PARTIR DE 8H ET JUSQU'À 17H)

**PRIX ?**  
85€

**TOURNOI CHAMPIONS LEAGUE (PHASE FINALE OUVERTE AU PUBLIC LE VENDREDI À 15H)**  
- TERRAIN SYNTHÉTIQUE  
- PISCINE UNE DEMI-JOURNÉE  
- ENCADREMENT DE QUALITÉ PAR DES MONITEURS DIPLÔMÉS ET MOTIVÉS

**ACTIVITÉS KOH-LANTA EN FORÊT TOUS LES APRÈS-MIDIS**

- JEUX DE STRATÉGIES ET DE COOPÉRATION
- CONSTRUCTION DE CABANES
- ÉPREUVE DES POTEAUX
- COURSE D'ORIENTATION
- ...

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DE THOMAS CHAVÉE  
THOMAS CHAVÉE - THOCHAVEE@HOTMAIL.COM 0472/897.443

## STAGE D'ÉTÉ FOOT/KOH-LANTA

Un stage de foot/Koh-Lanta est programmé **du 1<sup>er</sup> au 5 août 2022 dans les installations du ROC Meix**, situées rue de Launoy à Meix-devant-Virton, à destination des enfants de 6 à 14 ans au prix de 85 €.

Renseignements et inscriptions  
Thomas Chavée  
thochavee@hotmail.com  
0472/89 74 43



## LE CERCLE HORTICOLE

Parmi les quelques belles activités récemment proposées par le cercle :

**Un atelier 'création de nichoirs' en octobre 2021**, animé par Monsieur Salmon, professeur à l'AR d'Izel. Une douzaine de personnes y ont participé et sont reparties chacune avec nichoirs et hôtels à insectes.



**Devenir membre ou renouveler la carte de membre.**

Le prix est de 6 € (prix inchangé), à verser sur le compte BE82 7320 4215 7968 avec la mention « carte de membre nom prénom ».

Cette carte de membre vous donne :

- Un accès gratuit aux conférences de l'année (prix de 2 euros la conférence pour les non membres)
- Des commandes de plantes/semences/... à des prix favorables pour les cercles horticoles

- L'abonnement à la revue Esprit Jardin et la commande d'agenda, calendrier lunaire, à un tarif préférentiel
- Des réductions dans des jardineries (liste sur demande)

**Devenir membre du Comité :**

Le cercle horticole est maintenant en place depuis quelques années, avec un **comité** composé de quelques personnes.

Afin 'd'étoffer' un peu plus ce comité, le dynamiser, amener de la diversité, de la nouveauté, de l'innovation, le cercle lance un **appel** à toute personne qui serait désireuse de s'y joindre.

**La mission du Comité** est de mettre en place un programme de conférences pour l'année, de proposer des activités, visites de jardins, ateliers, (exemple atelier création de nichoirs en 2021, ...). Pour ce faire, il se réunit environ 3 fois par an.

**Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à demander plus de renseignements, à vous manifester, auprès de Jean-Luc Gilson (président), Eliane Cornet (trésorière), ou Anne-Marie Gonry (secrétaire).**



**Planning des conférences pour 2022 :** Les membres du Comité ont voulu cette année un programme très éclectique, avec quelques nouveaux conférenciers. Ces conférences sont ouvertes à toutes et tous (gratuites pour les membres, au prix de 2 euros pour les non-membres).

Mardi 05/07 19 h 30	Les fleurs se font gourmandes	M <sup>me</sup> DEGROS	Mairie Rue de Gérouville, 5 – Meix
Mardi 06/09 19 h 30	La permaculture	M. DAIGNEUX	Mairie Rue de Gérouville, 5 – Meix
Mardi 04/10 19 h 30	Les insectes de nos jardins	M. WAUTIER	Mairie Rue de Gérouville, 5 – Meix
Mardi 08/11 19 h 30	Choix de variétés fruitières au verger d'amateur	M. GOOSSE	Mairie Rue de Gérouville, 5 – Meix
Mardi 13/12 19 h 30	Atelier floral pour les fêtes de fin d'année	M <sup>me</sup> LAHURE	Mairie Rue de Gérouville, 5 – Meix



## DES NOUVELLES DU JUMELAGE AVEC LA VILLE DE GUÉRIGNY

Le comité compte actuellement 22 membres. **Il fonctionne depuis fin 2014.** Une **charte de jumelage** exprimant des aspirations et des perspectives communes, a été signée par les deux maires le 21 février 2015. Des élections ont été organisées en octobre 2021. Michaël Wekhuizen a souhaité mettre fin à son mandat de président mais reste membre du comité, avec la volonté de continuer à apporter son soutien à l'équipe. C'est Tanguy Van Malderen qui a été élu pour remplir ces fonctions. Patricia Richard a été désignée secrétaire en lieu et place de Colette Andrienne qui reste également membre du comité.

Petit rappel : le jumelage est la rencontre des populations de deux communes, en l'occurrence, de pays différents, souhaitant développer des liens d'amitié, créer un espace d'échanges, d'expériences et d'opinions en matières culturelle, sportive, artistique, voire économique, ou encore confronter leurs problèmes. **Le jumelage permet des échanges dans un climat de confiance et dans une ambiance de convivialité, puisqu'il est un lieu de rencontre, de dialogue, d'initiatives.**

Un bon jumelage doit durer dans le temps. C'est au fil des années que les citoyens des deux communes ont appris à tisser des amitiés fortes et à se sentir solidaires. Cela s'est vérifié avec nos jumeaux de Guérigny suite aux nombreux échanges qui ont déjà pu être concrétisés, cela même si, la Covid 19 a ralenti leurs activités en 2020 et 2021.



Les jumeaux de Guérigny ont participé aux **cérémonies du 11 novembre 2021**, organisées à Meix. Ils étaient 16 à avoir fait le déplacement. Ils ont été pris en charge par leurs jumeaux de Meix pour le weekend. Les cérémonies se sont déroulées comme les autres années en présence des élèves des écoles de la commune par un dépôt de gerbe à chaque monument aux Morts (Gérouville, Sommethonne, Villers, cimetière militaire d'Houdrigny, Robelmont et Meix).

Quelques membres de Meix ont participé au **marché gourmand organisé par Guérigny** les 4 et 5 décembre 2021, au cours duquel, le comité de jumelage de Guérigny vend avec beaucoup de succès, des produits belges tels que des bières gaumaises, des pâtés gaumais, du fromage d'orval, des saucisses et du pâté de la boucherie MARECHAL de Gérouville, du sirop de Liège, etc.



Les jumeaux de Guérigny étaient de nouveau au rendez-vous à Meix à l'occasion du **carnaval le weekend des 2 et 3 avril 2022**. Certains ont pris plaisir à se déguiser pour suivre le char du comité de jumelage. Ils étaient logés comme d'habitude chez l'habitant.

*Colette Andrienne, échevine et membre du comité.*





## LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

La Croix-Rouge Jeunesse (CRJ) s'adresse aux enfants, aux jeunes et jeunes adultes.



Grâce à différents outils et activités, elle a pour mission d'accompagner, soutenir et stimuler les jeunes à devenir des CRACS (Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires), tout en valorisant leur potentiel comme acteur de changement.

**Elle recherche des bénévoles** pour renforcer l'équipe en place et assurer des animations, notamment dans le milieu scolaire, quelques heures ou quelques jours par an (selon les disponibilités de chacun), pour la commune de Meix-devant-Virton et les communes avoisinantes. **Aucun prérequis n'est nécessaire. La formation est dispensée par la Croix-Rouge.**

Nous visons principalement les enfants de la maternelle à la primaire.

### Concrètement, il s'agit de :

- leur apprendre des notions relatives aux premiers soins et à la prévention, via notamment les outils « Benjamin-secouriste », « Mission Zéro Bobo » et « Ma Sécurité à la Maison » ;
- développer leur esprit de solidarité et d'amitié en les encourageant à passer à l'action avec la Croix-Rouge (projet de solidarité, collecte, ...) ;
- les sensibiliser aux rôles, aux principes et aux actions de la Croix-Rouge. Une formation et un accompagnement seront proposés aux bénévoles souhaitant s'impliquer.

**Pour toute information complémentaire :  
Maison Croix-Rouge Sud Gaume – Anne-Marie Gonry : 0495/79 96 39 ou am.gonry@gmail.com ou www.croix-rouge.be ou www.crj.be**

## SAX' EN GAUME



Le Week-end Sax' en Gaume a eu lieu du 7 au 10 avril au Cercle Musical.



Ce stage d'ensemble de saxophones qui acquiert une notoriété dans la Province a soufflé cette année ses dix bougies.

Pour cette édition anniversaire, le stage a rassemblé 22 saxophonistes amateurs issus de la région mais également de Bastogne, Ciney, Marche, Namur, Bruxelles et même Tournai.

Les moments marquants de cette édition : le traditionnel concert de clôture, l'exposition de plus de 30 saxophones anciens et de collection, la visite de TV Lux mais également la petite animation musicale improvisée pour les enfants présents en stage de Pâques à l'école communale du village.

Un projet culturel doublé d'une belle publicité pour la région. En effet, cette année encore, des stagiaires ont profité de leur participation au stage pour s'établir en famille dans les gîtes de la commune le temps d'un week-end. [www.saxengaume.be](http://www.saxengaume.be)



Jessica Themelin

## MEIX'ART

La trente-huitième édition de Meix'Art rassemblera une vingtaine d'artistes de la région (peinture, dessin, photographie, sculpture, ...) pour une exposition conviviale et exceptionnelle. Tout en préservant l'âme de l'exposition créée en 1985, nouveauté et diversité artistiques vous seront proposées en associant artiste connus et reconnus à d'autres dont le talent ne demande qu'à éclore : de belles surprises en perspective pour un public toujours présent en nombre.

**Installée dans le hall sportif de Meix-devant-Virton, l'exposition est entièrement gratuite et accessible librement durant pas moins de onze jours.**

- > Du samedi 13 au mardi 23 août
- > Hall sportif de Meix-devant-Virton
- > Tous les jours de 14 à 19 heures.
- > **Nocturne musicale** le samedi 13 août dès 20h30.
- > **Artistes au travail**, dimanches 14 et 21 août de 14 à 19 heures.
- > **Accès libre.**

**Un vernissage convivial ouvre l'exposition le vendredi 12 août 2022 dès 19 h 30.**

Vous avez envie de découvrir l'envers du décor ?

Rendez-vous les dimanches 14 et 21 août pour deux après-midi « Artistes au travail » où vous aurez l'occasion de rencontrer les artistes lors de démonstrations.

Pour plus d'informations sur les artistes et leurs actualités, rendez-vous sur la page **Facebook de l'événement :**  
[www.facebook.com/meixart2022](http://www.facebook.com/meixart2022)

Cette exposition est accessible aux PMR.

**Renseignements :**  
[www.facebook.com/meixart2022](http://www.facebook.com/meixart2022)  
**Michaël Wekhuizen – 0478/52 47 41**  
[michael.wekhuizen@hotmail.com](mailto:michael.wekhuizen@hotmail.com)

— EXPOSITION —  
**D'ARTISTES DE LA REGION**

# MEIX'ART

## Hall sportif

Rue de Gérouville 69 à Meix-dt-Virton

**13-23 AOUT 2022**  
**DE 14 A 19H - ENTREE LIBRE**

Peinture - Photographie - Sculpture - Gravure - Dessin  
Une vingtaine d'artistes-exposants !

 meixart2022  Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur !

ASBL Meix'Art  
M. WEKHUIZEN 0478/52.47.41  
michael.wekhuizen@hotmail.com



## LA 23<sup>ÈME</sup> FOIRE AUX VINS

Décalée d'un mois suite à la pandémie, la **23<sup>ème</sup> foire aux vins** du Cercle Musical de Meix s'est déroulée le **weekend des 5 et 6 mars**.

Les organisateurs et les viticulteurs ont retrouvé le sourire et ont mis les petits plats dans les grands pour que ces deux jours soient un bon moment de convivialité et de

bonne humeur. Les visiteurs comme les viticulteurs pouvaient se restaurer sur place. Au menu : la traditionnelle touffaye, du vol-au-vent ou des lasagnes, tout cela cuisiné avec cœur par les habitués bénévoles.

**Contact :**  
**Pascal Francois**  
**063/57 62 25 – 047/998955**  
[pascal1957@outlook.be](mailto:pascal1957@outlook.be)



## L'ÉPICENTRE FÊTE SES 15 ANS, REJOIGNEZ-NOUS LE SAMEDI 27 AOÛT !



### **C'est en effet en juillet 2007 que l'Épicentre a pris le relais de « Chez la Denise ».**

Petit retour en arrière. An deux mille six, Meix-devant-Virton, ses quelques commerces : la boucherie, la pharmacie, le Fin Bec, une poste -pour combien de temps encore ? -, plus de boulangerie, plus de librairie et maintenant l'épicerie... Denise cherche, en vain, un repreneur. Les banques sont catégoriques : « Une épicerie à Meix ? Oubliez, ce n'est pas rentable ».

« Non rentable » certes, mais peut-être pas « non viable » et certainement pas « non enviable » !

Si la survie d'une épicerie est importante pour le village alors débrouillons-nous pour la garder ouverte. Inspiré par un modèle anglais basé sur le bénévolat, un groupe de citoyens -soutenu par l'asbl d'éducation permanente CAGL- propose aux habitants de prendre des parts dans un magasin coopératif. Les réactions sont positives, les instances communales embrayent et la coopérative à finalité sociale 'La Débrouillardise villageoise' voit le jour. Le magasin s'appellera l'Épicentre. Dans le même temps l'asbl Solidaire est créée avec pour objectif de faciliter l'émergence d'autres initiatives « d'utilité rurale » (voir encadré).

Une l'équipe de bénévoles s'est donc constituée sur l'idée que le magasin devait être là au service de toutes et tous. La gamme de produit reste large et s'ouvre résolument aux productions locales et éthiques. Un fin

mélange de personnes originaires du village et connaissant bien les besoins locaux – Denise, Anne-Marie, Francine... – et d'autres – Françoise, Anne... – arrivées plus récemment et apportant des idées glanées ailleurs.

**Quinze ans plus tard la Débrouillardise villageoise est toujours là** offrant service de proximité, convivialité, débouchés pour les productions locales, diminution des trajets, ... Le principe de bénévolat lui-même a, au fil du temps, révélé tout son intérêt en termes de sens à vivre au village, de lien social, de solidarité. C'est tout cela qui tient la porte de l'Épicentre ouverte six jours sur sept depuis quinze ans.

Notre souhait est d'être au service d'une vie de village agréable et conviviale. C'est pourquoi nous aimons vous proposer de temps en temps des occasions de rencontre : marché aux huîtres, crêpes d'Halloween ou de Pâques...

La crise du covid a été un sacré défi. Du jour au lendemain l'équipe a été amputée, par précaution, des 4/5<sup>èmes</sup> de ses bénévoles alors que la clientèle se pressait aux portes. Heureusement, des personnes écartées de leur travail ou d'autres, emballées par le projet, se sont proposées. Résultat : un bénéfice qui a permis la remise à neuf du magasin. Peintures, lumières, étagères, comptoirs frigo et auvent flambant neuf !! Clair, lumineux, accueillant. L'autre bonne nouvelle c'est que beaucoup des nouveaux « clients covid » ont découvert la variété, la qualité et la fraîcheur des produits proposés et continuent de fréquenter le magasin.



Quel encouragement !

Mais l'équilibre reste fragile, la pérennité du magasin dépend de tout-un-chacun :

### **Comment pouvez-vous soutenir le magasin coopératif de votre village ?**

Tout d'abord en le fréquentant assidument ! Nous vous invitons à dépasser l'idée que 'tout y est plus cher qu'ailleurs'. En participant activement à la mise en place de systèmes d'approvisionnement locaux efficaces, le magasin propose une très large gamme de produits locaux (crèmerie, fruits et légumes, boulangerie, etc.) à des prix accessibles, tout en garantissant un prix juste au producteur.

**Une autre façon très efficace de garantir l'existence de votre magasin est d'y devenir bénévole. Vous disposez d'au moins deux après-midis par mois ? Vous aimez le contact ? Alors venez nous rencontrer.**

... et dans 15 ans ?

Surtout, ce magasin est coopératif, c'est-à-dire qu'il est et qu'il sera ce que les coopérateurs et bénévoles veulent qu'il soit. Il nous est très utile d'avoir votre avis et de répondre à vos questions. De vive voix ou via la boîte à suggestion (à droite de la porte d'entrée).

**D'ores et déjà nous vous invitons le samedi 27 août 2022 pour fêter tous ensemble l'Anniversaire des 15 ans de l'Épicentre et des 10 ans de l'Épi Lorrain. Ce sera une journée de rencontre, d'animation, de musique et de plaisir pour petits et grands.**

*L'équipe de l'épicentre : Anne-Marie, Annick, Annie, Benoit, Clémence, Dominique, Etienne, Fabienne, Francine, Françoise, Fu, Hélène, Irène, Isabelle, Jean-Claude, Léo, Line, Lirian, Maguy, Marc, Marie, Pascal, Patrick, Quentin, Robin, Samir, Sylvie, Thomas, Toni, ...*

**Contact :**  
**Françoise Humblet**  
**0498/84 62 53**  
**ladebrouillardise@skynet.be**

## **ASBL SOLIDAIREMENT**



Créée en même temps que le magasin coopératif, l'asbl Solidairement a pour mission d'identifier et de faire émerger des projets d'utilité rurale. Sa méthode : rencontrer, participer, observer, proposer, réunir, agir... Celle-ci est à l'origine des Grosses Légumes, le premier système d'abonnement à des paniers de légumes locaux.

L'idée d'une monnaie locale et ensuite celle d'un système logistique pour les produits locaux (Province de Luxembourg) vers épiceries indépendantes et restaurants a débouché sur la création de l'asbl l'Épi Lorrain et de la coopérative Réseau Paysan. Celle-ci transporte actuellement les produits d'une de producteurs à travers toute la Province et vers Bruxelles.

Aujourd'hui nous travaillons à la mise en route d'une centrale d'achat de fruits et de légumes locaux. L'objectif est de permettre à tout-un-chacun de trouver, toute l'année, dans son épicerie ou son assiette de cantine, des légumes produits localement. Les maraichers, les revendeurs et responsables de cantines se coordonnent pour permettre d'adapter l'offre et la demande et de mutualiser le transport des commandes.

Dès la mi-mai l'approvisionnement en légumes locaux de votre épicerie favorite sera facilité par ce système.

Profitez-en !

**Contact : [thomas@solidairementasbl.be](mailto:thomas@solidairementasbl.be)**

## CCCA – CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS

Le conseil communal consultatif des aînés (CCCA) a repris ses réunions depuis peu, la Covid 19 l'ayant empêché de poursuivre son œuvre pendant quelques mois.

Pour rappel le CCCA est **l'organe représentatif des aînés**, qui a pour objectif d'intégrer les besoins des aînés dans les politiques menées par les pouvoirs locaux, d'assurer le maintien des aînés en tant que citoyens à part entière, actifs dans les différents domaines de la vie sociale.

Sa mission première est de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés.

À travers leur représentation au CCCA, les aînés peuvent donc faire partager leur « expertise du quotidien » et formuler des avis sur des questions d'intérêt communal.

## QUELQUES ACTIONS ET/OU PROJETS À DESTINATION DE NOS AÎNÉS

Début de cette année, le collège a organisé, avec l'aide appréciable de nos agents communaux du service travaux (merci à eux), la **distribution de pralines** aux personnes de plus de 75 ans qui ont semble-t-il apprécié ce geste avec beaucoup de plaisir.

Un **après-midi récréatif** avait été annoncé pour le 8 mai dernier mais a dû être annulé faute d'inscription. Il n'avait pas été tenu compte de la fête des mamans ce jour-là.

Ce n'est que partie remise, puisque nous avons décidé de le remplacer par un **apéritif dinatoire** avec animation musicale, ce, à destination de toutes les personnes ayant atteint l'âge de 55 ans. La date retenue est le dimanche 16 octobre prochain. Des informations complémentaires seront données en temps voulu.

La Covid 19 a empêché beaucoup de choses pendant près de deux ans, dont **l'organisation de l'excursion annuelle** à destination des aînés.

Une **première escapade** a pu être programmée le 22 juin dernier et a emmené nos aînés de 60 ans et plus, à Han-sur-Lesse – Dinant. Après un arrêt petit déjeuner à Libramont, ils ont pu découvrir le parc animalier d'Han-sur-Lesse en safari-car et admirer le panorama sur la Chavée, ancienne vallée de la Lesse, et le Gouffre de Belvaux. L'après-midi prévoyait une croisière sur la Meuse à Dinant jusqu'au château de Freyr et ses jardins.



Une **seconde excursion** est programmée pour septembre, avec un caractère plus actif.

**Le code de la route** évolue en permanence. Il est difficile pour tous de s'adapter aux dernières obligations en matière de conduite automobile. Ce constat est particulièrement vrai pour les personnes qui ont passé leur permis il y a 30 ans et plus...

Suite à une demande de nos aînés, il nous a donc paru nécessaire de **prévoir prochainement une formation** afin de leur permettre de faire le point sur leurs connaissances en la matière.

Une nouvelle **campagne Senior focus** (boîte jaune) est à l'étude. Une distribution des boîtes aux personnes ayant atteint 75 ans en 2021 et 2022, devrait être organisée durant le deuxième semestre de cette année. Il reste aussi possible de la recevoir en la demandant ou en se rendant au bureau communal.

*Patricia Richard, conseillère communale et présidente du CPAS.*







## VITESSE SUR NOS ROUTES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2021

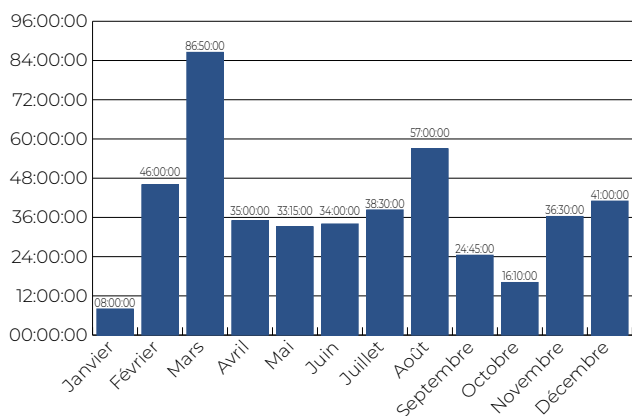
**Extrait du rapport établi par la Zone de Police GAUME.**

L'une des priorités de notre plan zonal de sécurité étant depuis plusieurs années, la sécurité routière, la zone a mis en place d'importants moyens, tant en termes d'équipement (radar NK7, analyseurs de trafic, etc.) que de personnel. En effet, en ce qui concerne les membres opérationnels, l'unité zonal de circulation de la ZP Gaume comprend actuellement 9 équivalents temps-plein (1 INPP et 8 INP).

L'organisation interne de ce service permet de consacrer un certain timing de manière hebdomadaire pour répondre aux demandes du citoyen en matière de radar, formulées dans le cadre du projet « On flashe aussi dans ma rue ».

En matière de contrôles « radar (avec et sans interception) », nos services ont réalisé sur l'ensemble de l'année 2021, **451 hrs**.

Ci-dessous, le tableau reprenant la répartition des heures mensuellement :



Source : Extraction Galop du 4 janvier 2022

Pour l'ensemble de notre zone de police sur l'année 2021, **35.005 véhicules ont été contrôlés**, uniquement avec le radar mobile. Parmi ceux-ci, **2.747** étaient en infraction (soit 7,85%).

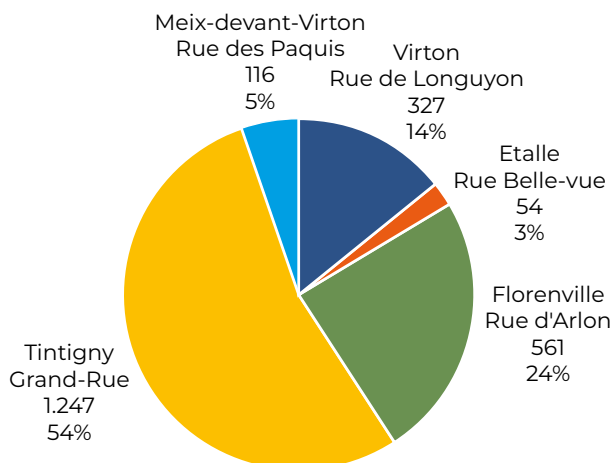
Comme en 2020 et en 2019, les données nous indiquent qu'en 2021, c'est la com-

mune de Tintigny qui connaît le nombre d'infractions le plus élevé, avec 14,24%. Viennent ensuite les communes d'Etalle et de Florenville, avec un taux d'infractions respectif de 8,18% et 7,46%.

**En revanche, la commune de Meix-devant-Virton compte le nombre le plus bas** (comme les années précédentes), avec 190 véhicules en infraction sur 3.605 contrôlés (soit 5,27%).

**Concernant les axes**, la rue de Marbehan sur la commune de Tintigny, compte le pourcentage le plus élevé de véhicules en infraction : 23,58% sur 109 véhicules contrôlés. **Suivi par la rue des Guinguettes (Meix-devant-Virton)** et la rue de la Montante-Roye (Tintigny), avec respectivement un taux de **22,84% (sur 197 véhicules contrôlés)** et 20,59% (sur 12.254) de véhicules en infraction.

Cependant, le radar mobile n'est pas le seul moyen de sécuriser les routes gaumaises. En effet, notre zone de police possède également un **cinémomètre pouvant être installé dans différents mâts**. Sur l'année 2021, **2.305 véhicules** des véhicules contrôlés par ce radar ont reçu PV. Le graphique ci-dessous permet d'observer la répartition du nombre de PV par emplacement :



Notons qu'en raison des travaux du contournement d'Etalle, le radar mobile est resté davantage sur la commune de Tintigny au vu de l'impact de ceux-ci sur le RN83.

Par ailleurs, la zone de police de Gaume s'est inscrite dans une location de **Lidars**

Le tableau ci-dessous reprend les données :  
**Projet Lidar annuel – année 2021 :**

Du	Au	Commune/axe + BK	Total véhicules ctrl	Total infractions	% infractions
24-08-21	31-08-21	Florenville/N83 BK 44,5	14.198	264	1,86%
31-08-21	07-09-21	Tintigny/N879 BK 8,5	2.6173	580	2,22%
21-09-21	28-09-21	<b>Meix-dvt-V./N88 BK 37,6</b>	11.403	49	0,43%
28-09-21	05-10-21	Chiny/N891 BK 9	6.457	25	0,39%
05-10-21	12-10-21	Etalle/N813 BK 2,5	1.341	7	0,52%
13-10-21	20-10-21	Virton/N811 BK4,8	30.766	366	1,19%
19-10-21	26-10-21	Florenville/N85 BK 4,9	14.981	206	1,38%
26-10-21	02-11-21	Rouvroy/N871 BK0,2	18.929	63	0,33%
02-11-21	09-11-21	Virton/Rue Baillet Latour 33L	9.264	214	<b>2,31%</b>
09-11-21	16-11-21	Tintigny/N801 BK 17,35	3.718	33	0,89%
			137.230	1.807	1,32%

auprès de la Région Wallonne ; d'une part dans le cadre d'un projet annuel (comme c'est le cas depuis 2018), et d'autre part dans le cadre des travaux de réhabilitation de la RN 87 (Etalle) afin de sécuriser les itinéraires de déviation.

### Lidar chantier : Conclusion

Ce rapport permet de voir une partie des moyens mis en place dans le domaine de la sécurité routière, afin d'inciter le citoyen à diminuer/adapter sa vitesse. Sur l'année 2021, nous constatons que 8.645 véhicules étaient en infraction, tous types de contrôles vitesse confondus. Grâce aux résultats Lidar, nous pouvons constater que dans le cadre du projet, c'est à la rue Bail-

let Latour que le pourcentage d'infractions est le plus élevé, avec 2,31%. Pour ce qui est du Lidar chantier, nous observons globalement une diminution au fil des semaines de la présence de l'appareil ; nous pouvons dès lors supposer son impact sur le comportement des automobilistes.

En résumé, le tableau ci-dessous nous indique que la commune de Tintigny compte le plus grand nombre de véhicules en infraction (3.416, soit 39,5% de l'ensemble total des infractions), suivi par les communes d'Etalle et Florenville.

Toujours à la vue de ces données, nous pouvons constater que ce sont les contrôles avec le radar mobile, qui comptabilisent le plus de véhicules en infraction, avec 31,8% du nombre total.

Communes	Radar mobile (véh. en infraction)	Radar fixe (véh. en infraction)	Lidar projet (véh. en infraction)	Lidar chantier (véh. en infraction)	Total véhicules en infraction
Etalle	487	54	7	1.104	1.652
Tintigny	874	1.247	613	682	3.416
Chiny	221		25		246
Florenville	310	561	470		1.341
<b>Meix-devant-Virton</b>	<b>190</b>	<b>116</b>	<b>49</b>		<b>355</b>
Rouvroy	297		63		360
Virton	368	327	580		1.275
Total	2.747	2.305	1.807	1.786	8.645

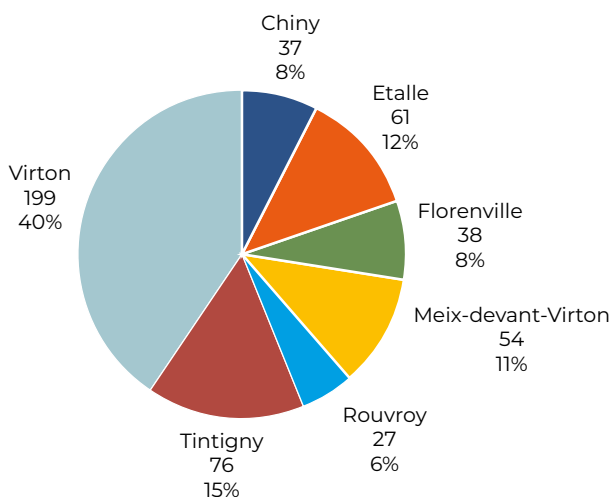




## ON FLASHE AUSSI DANS MA RUE RAPPORT 2019-2020

En date du 19 avril 2019, la zone de police de Gaume mettait en ligne un formulaire, permettant au citoyen d'introduire lui-même une demande afin qu'un service radar soit organisé sur un site/rue présentant une problématique relative à la vitesse. Après une phase « test » de 3 mois, durant laquelle nous avons reçu 211 formulaires, le projet est entériné.

Pour les années 2019 à 2021, nous comptabilisons un total de 565 formulaires. Parmi ceux-ci, si nous ne prenons pas en compte les demandes extérieures à notre territoire, ni les demandes renouvelées dans un délai de moins de 15 jours, nous obtenons donc un total de **492 formulaires valides**, réparti comme suit :



Nous constatons que la commune de Virton rencontre le plus grand nombre de demandes (199), avec en tête l'Avenue J. Wauters, rue de Longuyon et la Rue Baillet Latour. Viennent ensuite, les communes de Tintigny (76) et Etalle (61). Pour Tintigny, les doléances arrivant dans le top 3 sont pour la rue des Rappes, la rue du Chenois et la rue de Virton. En revanche, pour Etalle, il

s'agit de la rue des Aunés, la Voie-de-Meix et à nombre égal de formulaires, les rues de Bellefontaine et Virton.

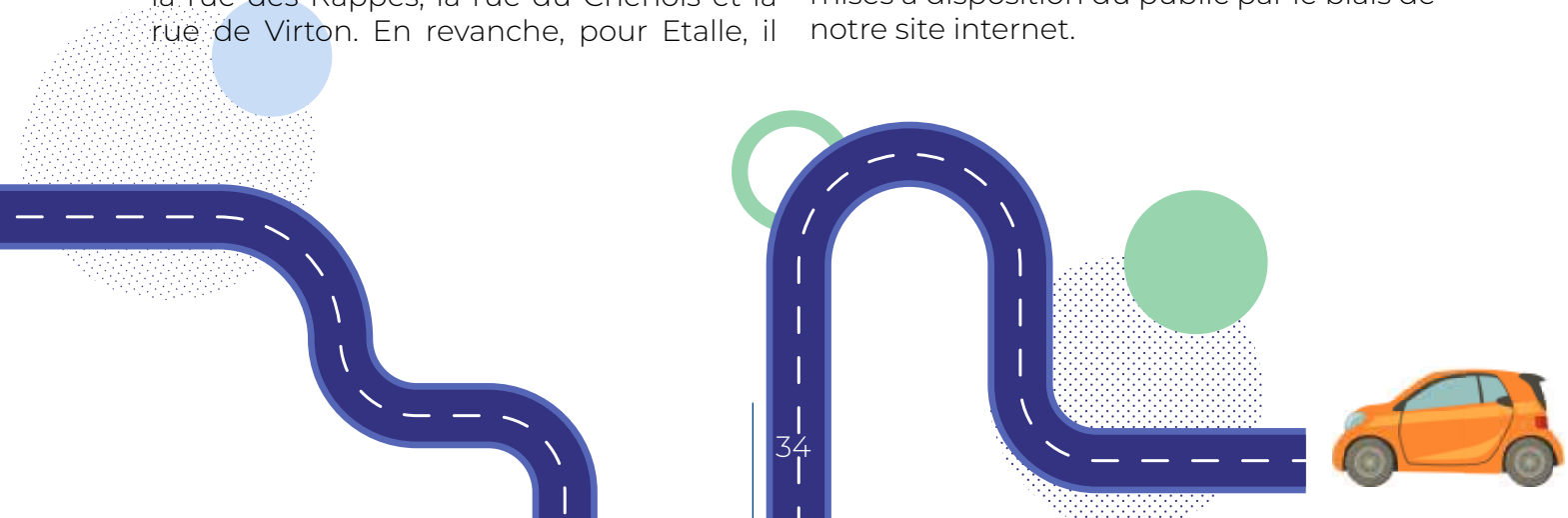
La commune de Rouvroy, quant à elle, semble être la commune pour laquelle il y a le moins de doléances, avec seulement 27 formulaires reçus.

D'un point de vue pratique, les réponses au formulaire en ligne sont relevées et analysées mensuellement. Notre service circulation (UZC) prend en compte ces données afin de définir les emplacements sur lesquels ils se rendront avec le radar. Dans la mesure du possible, un jour par semaine est consacré à des contrôles en vue de répondre aux attentes des citoyens.

Depuis le début du projet, jusqu'au 31 décembre 2021, 109 endroits (61,24%) ayant fait l'objet de doléances ont été contrôlés. Il faut toutefois savoir qu'il n'est pas toujours possible d'apporter une réponse en termes de « contrôle radar » à une demande. En effet, il arrive que pour des raisons techniques, le placement du véhicule « radar » ne puisse se faire. Dans ce cas, la demande est réorientée vers la personne en charge de l'analyseur de trafic, afin de mesurer le flux de circulation et les vitesses.

Etant devenu un canal privilégié pour le citoyen, le formulaire « On flashe aussi dans ma rue » est également utilisé pour d'autres problématiques que celle de la vitesse. Dans ce cas, les demandes sont également traitées mais le service UZC met alors en place un autre type de contrôle, plus adapté.

En termes de communication, les résultats de ces contrôles sont transmis aux autorités communales de manière mensuelle, et mises à disposition du public par le biais de notre site internet.



# VOS REPRÉSENTANTS COMMUNAUX

**Pascal FRANCOIS**

**Bourgmestre**

*Administration générale –  
Gestion du personnel –  
Travaux publics – Patrimoine –  
Urbanisme – Aménagement  
du territoire – Etat civil –  
Cimetières – Prévention –  
Police – Services de secours –  
Economie – Commerce – PME*

Rue des Roses, 21

6769 Meix-devant-Virton

✉ pascal.francois@  
meix-devant-virton.be

☎ 063/57 62 25

📞 0473/99 89 55

**Bruno WATELET**

**1<sup>er</sup> Echevin et Membre au  
Conseil de police**

*Enseignement, Agriculture –  
Eaux et Forêts – Chasses –  
Fabrique d'églises –  
Environnement*

Route de Meix, 15

6769 Gérouville

✉ bruno.watelet@gmail.com

☎ 063/57 70 65

📞 0472/50 00 80

**Michaël WEKHUIZEN**

**2<sup>ème</sup> échevin et Président de  
la Maison du Tourisme de  
Gaume**

*Tourisme – Culture – Sports –  
Jeunesse – Mobilité –  
Energie et Climat*

Rue de Gérouville, 97

6769 Meix-devant-Virton

✉ michael.wekhuizen@  
hotmail.com

📞 0478/52 47 41

**Colette ANDRIANNE**

**3<sup>ème</sup> Echevine**

*Communication – Bulletin  
communal – Site internet –  
Accueil (cadre de vie, qualité  
des services, ...) – Petite en-  
fance – Accueil Temps Libre –  
Finances communales*

Rue de la Trembloie, 11

6769 Meix-devant-Virton

✉ colette.andrienne@  
skynet.be

☎ 063/57 91 06

📞 0472/21 04 29

**Patricia RICHARD**

**Conseillère communale  
et Présidente du CPAS**

*Affaires sociales  
Aînés*

Rue Grandchamps, 38

6769 Villers-la-Loue

✉ richard.patricia21@  
gmail.com

📞 0472/12 66 94

**Marc GILSON**

**Conseiller communal**

Rue du Pargé, 6

6769 Meix-devant-Virton

✉ marc.gilson@scfg.be

☎ bureau : 063/57 23 29

📞 0476/91 89 14

**Catheline HAYERTZ**

**Conseillère communale**

*Santé*

Rue Guinguette, 24

6769 Sommethonne

✉ davidmaillieux@skynet.be

**Philippe BRYNAERT**

**Conseiller communal**

Vieille Rue, 182

6769 Gérouville

✉ phb1707@gmail.com

📞 0474/43 68 84

**Arnaud INGLEBERT**

**Conseiller communal**

Rue de Gérouville, 59

6769 Meix-devant-Virton

✉ arno.inglebert@yahoo.be

📞 0499/31 65 09

**Caroline HANUS**

**Conseillère communale**

Rue des Roses, 4

6769 Meix-devant-Virton

✉ hanuscaroline@hotmail.be

📞 0496/11 94 00

**Rose-Marie THIBE**

**Conseillère communale**

Rue des Douards, 22

6769 Gérouville

✉ rose-marie.thibe@gmx.com

📞 0498/83 15 01





## PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL

**Rappel aux différents acteurs de la commune :**

**Vos communiqués doivent impérativement  
nous parvenir pour  
le 1<sup>er</sup> décembre 2022 au plus tard !**

**Renseignements :**

Colette ANDRIANNE

0472/21 04 29

colette.andrienne@skynet.be

Karl GOFFINET

063/57 80 51

karl.goffinet@meix-devant-virton.be

